MONTROUGE

MAGAZINE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 115 - NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2015

DOSSIER

Les rues de Montrouge

> www.92120.fr

N°115
Novembre / Décembre 2015

VILLE DE MONTROUGE
43, avenue de la République
92121 Montrouge cedex
Standard : 01 46 12 76 76
www.ville-montrouge.fr
Page Facebook : « Ville de Montrouge »

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Loup Metton

RÉDACTION :
Directeur de la Communication : Ghislain Magro
Rédactrice en chef : Laura Buck
Ont collaboré à ce numéro : Philippe Soulard, Laure Turbian, Virginie de Galzain, Marie Houssiaux et Anna Serwańska.
01 46 12 75 78

PHOTOS : Ville de Montrouge sauf mentions

COUVERTURE/MISE EN PAGE : Studio Orient Express

IMPRESSION : Roto Aisne

RÉGIE PUBLICITAIRE :
CMP - David Tiefenbach
Tél : 06 70 21 07 12

DÉPÔT LÉGAL : À parution

TIRAGE : 34 000 exemplaires

PARUTION DU PROCHAIN MAGAZINE : janvier 2016

TEXTES À TRANSMETTRE À :
montrougemagazine@ville-montrouge.fr
Avant le 1er décembre 2015

Réalisé par une imprimerie certifiée Imprim'vert, ce magazine est imprimé sur du papier **100% recyclé à la blancheur naturelle** (pâte issue de déchets papiers désencrée sans agents de blanchiments et sans traitements chimiques) et **issu des forêts durablement gérées** (certifié PEFC).

En utilisant ce papier plutôt qu'un papier non recyclé, l'impact environnement est réduit de :

- 7 988 kg de matières envoyées en décharge
- 1 914 kg de CO_2 équivalent à :
- 19 143 km parcourus en voiture européenne moyenne
- 201 159 litres d'eau
- 25 456 kWh d'énergie
- 12 978 kg de bois

Source : calculateur sur www.arjowigginsgraphic.com réalisé par FactorX conformément à la méthodologie Bilan carbone®

De jolies promenades et de belles rencontres

© Virginie de Galzain

Le thème du dossier de ce nouveau numéro de *Montrouge Magazine* est la rue. C'est un lieu qui pourrait apparaître comme banal puisqu'avant tout pratique, nous permettant de nous déplacer quel que soit notre mode de transport. Pour nous, la rue est un endroit beaucoup plus important.
Tout d'abord, il fait partie de votre cadre de vie. Il doit donc être beau : mobilier urbain, décoration florale, propreté. Il doit être fonctionnel puisque vous utilisez la rue pour vos déplacements. Et comme vous utilisez différents modes de déplacement - pieds, vélos, voitures, bus - il faut répartir harmonieusement l'espace pour les faire cohabiter. Chose qui est particulièrement difficile dans une ville comme la nôtre où l'espace est limité.
La rue, c'est aussi un lieu de rencontre et de convivialité. Et c'est pour nous l'élément le plus important. On est bien dans sa ville quand on y a des amis, quand on y fait des rencontres intéressantes, quand on a plaisir à s'y promener. Il faut donc s'y déplacer facilement sur des trottoirs accueillants, propres et en bon état. Lorsqu'on y fait des rencontres, il faut pouvoir s'arrêter, s'asseoir sur un banc ou à la terrasse d'un café. Quand on fait ses courses, il faut avoir tous les commerçants sous la main avec une offre de qualité et des conseils avisés. Il faut un linéaire de vitrines intéressant et vendeur.
C'est sur tous ces paramètres que nous travaillons. C'est vrai, on ne peut pas mettre des commerces partout. Pour des raisons financières évidentes, nous devons hiérarchiser notre programme de travaux, même si nous avons prévu de rénover toutes les rues. Quelle que soit notre volonté, nous ne pouvons pas planter des arbres sur tous les trottoirs, soit parce qu'ils sont trop étroits, soit parce que les réseaux en sous-sol nous en empêchent.
Contrairement à d'autres villes, nous installons du mobilier urbain différent pour donner à chaque rue sa personnalité tout en essayant de coller au style des bâtiments de la rue.
Dans l'ensemble, notre démarche est bien appréciée.
Nous pourrions rajouter que nous avons essayé de créer dans chacun de nos quartiers des places qui sont des espaces de rencontres et de rassemblement dont le rôle social nous paraît tout à fait important.
Nous savons que la plupart des Montrougiens aiment leur ville. C'est sans doute aussi grâce au travail que nous faisons avec l'aide des personnels municipaux concernés dans nos rues et places.
Les fêtes de fin d'année approchent. Nous allons illuminer nos rues. Nous espérons qu'elles vous plairont et qu'elles vous permettront de jolies promenades et de belles rencontres.

Jean-Loup Metton,
Maire de Montrouge,
Président de la Communauté de communes Châtillon-Montrouge

TCHATTEZ AVEC MONSIEUR LE MAIRE

Posez vos questions en direct et en vidéo à Jean-Loup Metton, Maire de Montrouge, **le lundi 30 novembre de 19h à 20h** sur *www.92120.fr*

> Et retrouvez le tchat en différé dès le lendemain sur *www.92120.fr.*

DOSSIER p.33

Les rues de Montrouge

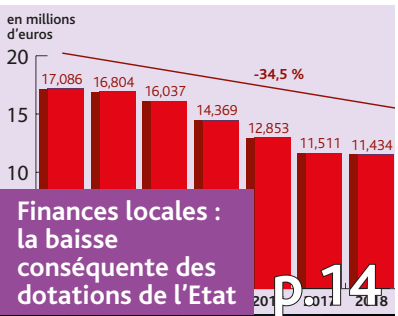

Finances locales : la baisse conséquente des dotations de l'Etat p.14

Chanson Plus Bifluorée, le spectacle jeune public de fin d'année p.29

Bienvenue au jardin aquatique p.50

ÉCHOS DU CONSEIL

Vers le dossier médical informatisé ... 7

CADRE DE VIE

Le PLU rentre dans sa dernière ligne droite ... 8

Métropole du Grand Paris : Montrouge dans le T2 ... 11

Art urbain : votez pour Montrouge ... 13

ÉCONOMIE

Finances locales : la baisse conséquente des dotations de l'État ... 14

Rencontre avec Profil Technology ... 17

Vos nouveaux commerces et entreprises ... 18

Parole de Montrougienne : Michèle Leconte ... 19

SANTÉ / SOLIDARITÉ

Don du sang le 6 janvier au Beffroi ... 21

Téléthon : record à battre ... 22

QUARTIERS

Compte rendu des réunions de quartier 2015 ... 23

Vos associations ... 27

ENFANCE / JEUNESSE

Chanson Plus Bifluorée, le spectacle jeune public de fin d'année ... 29

Mention TB et B au bac : 112 Montrougiens récompensés ... 30

Les nouveaux élus du CME ... 31

DOSSIER

Les rues de Montrouge ... 33

CULTURE

Cécile Mc Lorin Salvant : la surdouée du jazz ... 43

La Biennale de la JCE ... 44

Collection de la Ville de Montrouge : Guilia Andreani ... 46

Les coups de cœurs de la Médiathèque ... 50

SPORT

Bienvenue au jardin aquatique ... 50

Vos associations ... 52

REGARDS

Sur les événements passés ... 54

CARNET

Naissance, mariages et décès ... 58

JEUX

Spécial rues de Montrouge ... 60

HISTOIRE

Histoire du cimetière ... 62

PRATIQUE

Enclos à sapins, les pharmacies de garde ... 63

TRIBUNE

Tribune de l'opposition ... 66

Droit de réponses ... 67

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Vers le dossier médical informatisé

© Thinkstock

Au Centre municipal de santé, tout patient qui consulte un praticien dispose d'un dossier médical, qui rassemble les comptes rendus, les résultats, les prescriptions, les correspondances entre professionnels, etc. Ce dossier médical actuellement au format papier est indispensable à la bonne coordination des soins. Le Conseil municipal a voté en faveur de son informatisation auprès d'un organisme disposant d'un agrément ministériel. L'installation du logiciel, sa maintenance, la formation du personnel et la mise en œuvre d'une solution de sauvegarde de l'imagerie médicale sur site sont estimées à 106 000 €. Cette opération sera subventionnée par l'ARS (Agence régionale de santé) à hauteur de 38 000 €.

Pôle Santé Solidarité
Claude Manonviller
Centre municipal de santé
5-7, rue Amaury Duval
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
Prenez RDV au 01.46.12.74.09

> www.92120.fr

RAPPORT 2014

Sur l'accessibilité

Composée de membre du Conseil municipal, de représentants des associations signataires de la charte ville-handicap en 2003 ainsi que des représentants du Club Jules Ferry, Montrouge Commerces et Croix Rouge, la Commission communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées a rendu son bilan de l'année 2014. Des travaux d'accessibilité ont été effectués dans plusieurs bâtiments municipaux, à l'école élémentaire Boileau (accès au réfectoire), à l'école élémentaire Buffalo (entrée), à l'église Saint-Jacques, etc. Au niveau de la voirie, des aménagements ont été réalisés : rue Camille Pelletan avec la création de passages piétons surélevés, rue Chateaubriand avec la création d'un plateau surélevé qui donne accès au stade Jean Lezer, aux angles de la rue Maurice Arnoux et Hippolyte Mulin avec la création de 2 places GIG/GIC. La Ville de Montrouge compte à ce jour 123 places de stationnement gratuites en surface réservées aux personnes en situation de handicap. De son côté, le Centre d'action sociale a instruit 288 dossiers pour la Maison départementale des Personnes Handicapées en 2014.

> Tout sur 92120.fr

Axel Tibika, nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de Benoît Sabbagh en tant que Conseiller municipal, c'est le candidat figurant immédiatement après le dernier élu de la liste « Avec vous pour Montrouge », qui le remplace. Axel Tibika devient ainsi Conseiller municipal et remplace Benoît Sabbagh dans les organismes et commissions dans lesquels il avait été désigné pour siéger sauf pour le conseil de quartier « Le Lion Noir » où Laurence Charreyre est nommée et pour l'école Renaudel A où Charlotte Baelde est nommée.

SOGEB, rapport d'activité 2014

La SOGEB (Société de Gestion du Beffroi) a en charge la gestion et l'exploitation du Beffroi. En 2014, les locations d'espace effectuées auprès d'organismes et d'entreprises ont permis de réaliser un chiffre d'affaires de 1 392 691 € (+ 75 % par rapport à 2013). Par ailleurs, la SOGEB a en charge la gestion technique du Beffroi et effectue la totalité de l'entretien et des dépenses techniques de celui-ci (régisseurs son et lumière, sécurité incendie, etc.) et ce, à la fois pour les spectacles et manifestations programmés par la Ville, la Compagnie Blin et les évènements privés. Les bons résultats financiers ont permis à la Ville de récupérer 270 000 € de la subvention municipale versée en 2013 et, même, de ne pas verser de subvention en 2015.

{à savoir}

Retrouvez le compte rendu intégral du Conseil municipal du 29 septembre sur 92120.fr
Prochain Conseil municipal : jeudi 17 décembre 2015 à 19 heures à l'Hôtel de Ville

PLAN LOCAL D'URBANISME DE MONTROUGE

Le projet rentre dans sa dernière ligne droite

Depuis plus d'un an, la Municipalité travaille à l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui définit le projet de ville pour les 10 prochaines années. Dès le 5 novembre et son arrêt en Conseil municipal, le PLU rentre dans une phase de validation. L'enquête publique vous permettra de vous exprimer une dernière fois sur le projet avant son approbation définitive.

Suite à la définition du projet de ville dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) à partir des enjeux identifiés dans le diagnostic, la Municipalité, accompagnée des bureaux d'études, a travaillé à sa traduction réglementaire. À travers 3 orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le zonage, le règlement, ces dispositions vont définir un cadre et des règles organisant le développement urbain de Montrouge.

Les grands principes réglementaires du PLU de Montrouge

L'ensemble de ces règles sont déterminées secteur par secteur, localisées sur le plan de zonage (voir plan ci-contre). Propre à Montrouge, le zonage ne comprend qu'une zone unique. Cette particularité répond à la taille du territoire, la mixité des fonctions (habitat, commerces, activités économiques, etc.) et la diversité de ses formes urbaines. Au sein de ce zonage, 4 secteurs sont identifiés, le secteur de maisons et villas, le secteur à vocation économique privilégié, les secteurs de plan masse de la ZAC Portes de Montrouge et du site dit « Schlumberger ».

Plusieurs principes réglementaires peuvent être mis en avant :

- La mixité des constructions autorisées dans la zone unique quand les secteurs de maisons et villas ne peuvent accueillir que de l'habitat,
- Des règles de gabarit qui remplacent le coefficient d'occupation des sols,
- La hauteur des constructions fixée par référence aux constructions voisines dans la zone unique et les secteurs à vocation économique privilégiée quand celle-ci est limitée à 10 ou 11 mètres en fonction de la forme du toit dans le secteur maisons et villas,
- L'interdiction de construire des logements le long de certains axes comme l'avenue Aristide Briand,
- Des linéaires commerciaux à préserver, tels que l'avenue Henri Ginoux et des linéaires où l'implantation d'activités de services est interdite, sur l'avenue de la République,
- L'identification de bâtiments à préserver et des espaces verts publics ou privés à protéger et à créer.

Le règlement du PLU en débat

La réunion publique du 12 octobre a constitué le dernier temps de rencontre entre les porteurs de projet et les Montrougiens avant l'arrêt du PLU. L'occasion de découvrir la traduction réglementaire des grandes orientations énoncées dans le PADD : les trois OAP dites « Marne-Brossolette », « avenue Aristide Briand » et « abords des nouvelles stations de transport en commun », le zonage et le règlement.

Plusieurs sujets ont été évoqués lors du débat qui s'en est suivi comme la densification, les déplacements et le stationnement, la mobilité douce, la protection de l'identité de la ville, la préservation des zones pavillonnaires, le développement des espaces verts, l'augmentation de l'offre en logements, les nuisances sonores, etc. Les Montrougiens ont débattu le projet et ont fait des propositions aux bureaux d'études dans un dialogue riche et constructif.
Cette réunion a marqué une étape supplémentaire du dialogue citoyen commencé à l'automne dernier et qui se conclura en début d'année prochaine avec l'enquête publique.

Un projet concerté

Dans la perspective d'un projet cohérent et partagé, la Ville a souhaité organiser une large démarche participative suivant l'avancement des études, et ce tout au long de l'élaboration du PLU. Les Montrougiens ont pu échanger et débattre au cours de plusieurs rencontres et ainsi s'impliquer dans la construction du projet : une soirée d'ateliers thématiques puis deux réunions >>>

>>> publiques où l'ensemble des composantes du PLU ont été présentées (le diagnostic, le PADD, les OAP et le règlement). Temps fort de la concertation, les ateliers ont permis aux participants d'être force de propositions en vue de la construction du projet de territoire (PADD) à travers trois groupes de travail : « Habitat et équipement », « Économie, transports et commerces » et « Cadre de vie, patrimoine et environnement». Par ailleurs, l'exposition évolutive et les différents articles publiés (*Montrouge Magazine* et site internet de la Ville) ont assuré une information claire et continue durant ces mois de travail. Pour compléter ce dispositif, un registre d'expression a été mis en place sous plusieurs formes pour vous permettre d'exposer votre point de vue : un cahier au Centre administratif et durant les temps de concertation, un formulaire sur le site Internet de la Ville et une adresse mail, concertationplu@ville-montrouge.fr.

Et maintenant

Le projet de PLU est soumis au vote du Conseil municipal lors de la séance du 5 novembre 2015. Dès lors, s'ouvre une phase plus administrative où seront consultées les personnes publiques associées, composées entre autres des services de l'État, des communes voisines, de la Région et du Département ou encore la Chambre de Commerce et d'Industrie. Parallèlement, vous serez une nouvelle fois consultés avant l'approbation définitive du PLU et son entrée en vigueur. Il deviendra alors légal et opposable aux autorisations d'urbanisme.

POUR ALLER PLUS LOIN

Toute la documentation sur *92120.fr > Tout sur Montrouge > Les grands projets > PLU*
- Le diagnostic de territoire,
- L'exposition publique,
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- Les présentations et les comptes rendus des réunions publiques,
- Les délibérations du Conseil municipal.

L'enquête publique : dernier temps d'expression

Le début d'année sera marqué par la tenue de l'enquête publique s'étalant sur un mois. Vous serez invités à vous exprimer une dernière fois en précisant, dans le registre ou par courrier, vos appréciations, suggestions et contre-propositions vis-à-vis du projet arrêté. Un commissaire-enquêteur désigné pour l'occasion relayera vos contributions auprès de l'équipe-projet sous la forme d'un rapport rendu public.
Les dates et les modalités de participation à l'enquête publique vous seront communiquées en temps voulu sur le site de la Ville *www.92120.fr* et par voie d'affichage.

{ Le plan de zonage établi dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Montrouge voté au Conseil municipal le 5 novembre.}

TRAVAUX TERMINÉS

À l'École Raymond Queneau

445 m² d'abris modulaires ont été posés l'été dernier dans la cour de récréation de l'école élémentaire Raymond Queneau, soit un doublement de la surface qui existait auparavant. Ces abris visent à protéger les élèves des intempéries. La dernière tranche de travaux concernant les menuiseries extérieures a également été réalisée.

Le groupe scolaire Buffalo

Le groupe scolaire Buffalo a changé de look depuis la rentrée. Il est désormais doté de fenêtres en aluminium blanc et de stores extérieurs. Économies d'énergie, esthétique et sécurité sont au rendez-vous.

Avenue de la République à double sens

L'avenue de la République, entre la place du 8 mai et la rue Gabriel Péri, a été transformée en voie à double sens (en savoir plus page 33).

Sur l'avenue Henri Ginoux

Les travaux liés au réseau d'alimentation électrique pour le Crédit Agricole sur l'avenue Henri Ginoux et l'avenue Verdier jusqu'à la rue Marcelin Berthelot arrivent à leur terme.

Au Club 8/13 Aristide Briand

Les peintures ainsi que le sol de la salle d'activités ont été refaits pour la rentrée au Club 8/13 Briand.

CIMETIÈRE

Les nouveaux horaires

A compter du 1er décembre 2015, le cimetière de Montrouge change ses horaires d'ouverture au public.

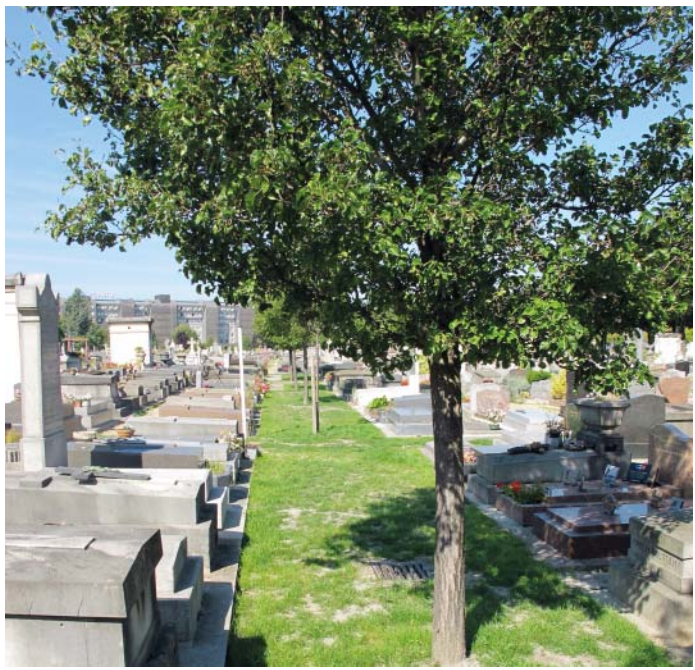

Horaire d'hiver – jusqu'au 27 mars 2016
Du lundi au samedi de 8h 30 à 16h 45
Dimanches et jours fériés de 9h à 16h 45.

Horaire d'été 28 mars 2016 au 29 octobre 2016
Du lundi au samedi de 8h 30 à 17h 45
Dimanches et jours fériés de 9h à 17h 45.

CIMETIÈRE DE MONTROUGE
Entrée principale : 18, avenue de la Porte de Montrouge
Entrée secondaire : Porte de Châtillon, ouverte le mardi et le samedi
01.46.12.76.70

TCHATTEZ AVEC MONSIEUR LE MAIRE

Posez vos questions en direct et en vidéo à Jean-Loup Metton, Maire de Montrouge, **le lundi 30 novembre de 19h à 20h** sur *www.92120.fr*

> Et retrouvez le tchat en différé dès le lendemain sur *www.92120.fr*.

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Montrouge au sein du territoire T2

Le 1er janvier 2016, Montrouge sera intégrée au territoire T2 au sein de la Métropole du Grand Paris (MGP). La Communauté de communes Châtillon-Montrouge disparaîtra. Explications.

Créées par les lois NOTRE et la loi sur la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014, la Métropole du Grand Paris (MGP) regroupera au 1er janvier 2016, 131 communes des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne et la Ville de Paris, soit une communauté de 6,7 millions d'habitants*.

12 territoires

La Métropole du Grand Paris sera divisée en 12 territoires de plus de 300 000 habitants. Montrouge est intégrée au territoire T2 (nom provisoire) avec 10 autres communes (Châtillon, Malakoff, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Bagneux, Bourg-la-reine, Le Plessis-Robinsons, Sceaux, Chatenay-Malabry et Antony) formant ainsi un ensemble de 394 997 habitants. Toutes les intercommunalités de ces communes - dont la Communauté de communes Châtillon-Montrouge - disparaîtront au profit de ce territoire, dont l'instance administrative est appelée Établissement public territorial**.

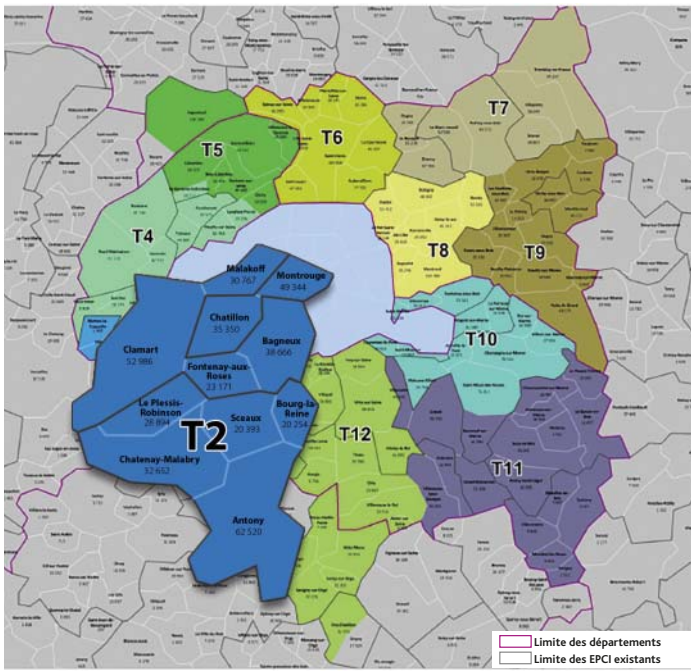

Dix représentants pour Montrouge

Ce dernier sera dirigé par le Conseil du territoire, qui donnera son avis sur les projets avant que ceux-ci ne soient votés au Conseil de la métropole. Montrouge sera représentée par dix Conseillers municipaux au sein du Conseil du territoire. Un d'entre eux siégera au Conseil de la Métropole jusqu'en 2020 où des élections seront organisées.

Le Conservatoire, la déchetterie...

Aujourd'hui, la Communauté de communes Châtillon-Montrouge a en charge entre autres le conservatoire Raoul Pugno, la déchetterie, les cours d'adultes, la navette Montbus, le développement économique***. Ces services seront au 1er janvier 2016, et dans un premier temps, transférés à l'Établissement public territorial T2 et donc la Métropole du Grand Paris.

Et l'impact sur nos finances locales ?

Au-delà de ce transfert de compétences, la Métropole du Grand Paris récupérera les impôts des entreprises perçus actuellement par la Ville. Ces recettes en moins auront un fort impact sur nos finances locales. Nous vous invitons à lire notre article complet en page 14.

* Décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris

** Les 12 ETP seront créés officiellement par décret en décembre 2015

*** La liste des services transférés est provisoire. Les modalités ne sont pas encore connues.

PLUS D'INFORMATIONS :

> www.92120.fr

> http://prefig-metropolegrandparis.fr

TRAVAUX EN COURS

À l'église Saint-Jacques-le-Majeur

Fermée depuis le 19 octobre, l'église rouvrira en début d'année 2016. Les travaux d'équipements techniques (éclairage, chauffage par le sol, etc.) se terminent. Un narthex, espace intermédiaire avant d'accéder à la nef proprement dite, est en cours de réalisation. Le parvis de l'église est en travaux pour le rendre plus accessible et plus esthétique. Les peintures murales seront restaurées ultérieurement, probablement durant l'été 2016.

Prolongement de la ligne 4

Dans le cadre du prolongement de la ligne 4 du métro et de la création de la station Verdun, un puits est en cours de réalisation à l'angle des avenues Henri Ginoux et Marx Dormoy. L'ancien restaurant asiatique, fermé depuis longtemps sera démoli au cours des prochains mois.

Au futur gymnase de la Vanne

Le chantier du futur gymnase de la rue de la Vanne se poursuit par l'aménagement intérieur avec pour objectif une ouverture pour la rentrée 2016.

À la future école maternelle des Portes de Montrouge

L'aménagement intérieur de la future école maternelle des Portes de Montrouge commence. Ouverture prévue pour la rentrée en septembre 2016.

PROPRETÉ

Respectez les heures de sortie et d'entrée de vos poubelles

Pour une ville plus belle et plus accessible pour les piétons, poussettes et fauteuils roulants notamment, la Ville de Montrouge invite ses habitants, par l'intermédiaire de leur gardien ou de leur syndic, à respecter les horaires de sortie et d'entrée des bacs à ordures, verre et emballages ménagers. Ces derniers doivent être sortis **la veille de la collecte après 20h et avant 6h, le jour de la collecte et rentrés immédiatement après le passage de la benne.** Rappelons que le non-respect des horaires ou encore l'abandon de déchets sur la voie publique (bacs débordants, déchets sauvages, gravats, etc.) font l'objet de contraventions cumulables : 38 € (non-respect de l'arrêté municipal) et 150 € (code pénal).

Le comportement exemplaire de Tatou

Rue Georges Bouzerait vers 9h-9h30. Vous avez de fortes chances de croiser Patricia Fellahi dite Tatou. « *Je ramasse bénévolement les containers dans toute la rue de l'avenue Henri Ginoux à l'avenue Aristide Briand* ». Tatou n'est pas gardienne d'immeuble. Elle ne supporte pas que sa rue soit encombrée du fait de la négligence de quelques-uns. « *En plus, ça me fait faire de l'exercice.* », nous confie-t-elle. Containers à verre, poubelle jaune ou à ordures ménagères, rien n'échappe à la vigilance de «Madame Propre». La dynamique retraitée de Thomson - elle fut opératrice sur des supports de logiciels, a travaillé chez Axiom et comme assistante maternelle - estime que beaucoup de nos concitoyens devraient spontanément faire attention à leur environnement quotidien.

Manque de bac, locaux propreté inappropriés, résidents mal informés ? Des solutions existent. Contactez les animateurs du tri au 01.46.12.74.64.

PRIX ART URBAIN

Tous mobilisés !

« Pour un espace public heureux mis en valeur par la lumière et les arts », c'est le thème proposé cette année pour les candidats au Prix Art Urbain. Une opportunité à saisir pour Montrouge et sa toute récente place Émile Cresp…

Elle accueille les Soleillades, le bal du 14 juillet et la plupart des grandes manifestations montrougiennes et n'hésite pas à se parer de ses plus beaux atours pour les grandes occasions… Il était donc naturel que le projet retienne l'attention du Jury et soit sélectionné pour la phase finale.

Votez pour la Place Émile Cresp !

Le public est invité à donner son avis parmi les 6 projets retenus. Vous trouverez donc aux côtés de « La place Émile Cresp, le cœur de Ville de Montrouge », les projets « Auxerre se réconcilie avec l'Yonne », « L'intervalle entre le centre-ville et la Gare de Bezannes », « La requalification du bord de mer à Cagnes-sur-Mer », « La Médiathèque Jean d'Ormesson de La Ferté-Bernard, faite pour être partagée » et enfin « La mise en lumière du Château de Puilaurens ». Évidemment, nous comptons sur votre mobilisation pour le projet porté par la Ville de Montrouge…

Pour participer, il suffit de quelques clics sur www.arturbain.fr/arturbain/prix/2015/

Pour une meilleure éthique du cadre de vie

Le séminaire Robert Auzelle propose chaque année un thème de réflexion sur le développement durable. Pour le Prix national arturbain.fr 2015, sont sollicités les Maîtres d'ouvrages et les Maires, dont les réalisations sont intégrées à l'espace public, mises en valeur par la lumière et les arts et respectant trois critères essentiels, à savoir la qualité architecturale, la qualité de la vie sociale, et l'environnement.

Je vote pour ma place préférée

> http://www.arturbain.fr/arturbain/prix/2015/

TRAVAUX À VENIR

À l'Hôtel de Ville

Après le changement des fenêtres du 1er étage et du vitrail donnant sur l'escalier de l'Hôtel de Ville, c'est le carrelage qui sera remplacé en 2016. L'ascenseur est en cours de remplacement par un appareil plus moderne et plus accessible aux Personnes à mobilité réduite.

Au groupe scolaire Renaudel

Le permis de construire déposé, c'est la phase de confortation des carrières qui commencera en décembre. Les travaux de restructuration du groupe scolaire Renaudel devraient commencer l'été prochain. Il est ensuite prévu de réhabiliter les classes situées en R+2/R+3 ainsi que le réfectoire au 1er étage, de créer un préau à destination du centre de loisirs, de prévoir un ascenseur et d'assurer la mise en accessibilité de l'ensemble du bâtiment (écoles, gymnase et jardin d'enfants).

Rue Maurice Arnoux

Les habitants de la rue Maurice Arnoux, entre la place Jean Jaurès et l'avenue Marx Dormoy, ont choisi parmi les projets qui leur étaient présentés début septembre. Les travaux prévoient notamment la réfection des trottoirs et de la chaussée. Une chaussée légèrement rétrécie pour permettre la réalisation d'une piste cyclable protégée par un séparateur.

Rue Barbusse

La partie de la voie entre la rue Maurice Arnoux (face au stade municipal) jusqu'au porche sera refaite prochainement : trottoirs et chaussée seront remplacés. Quant à la barrière visant à sécuriser les traversées entre les squares, elle sera remise en place.

Rue Fénelon

La partie de la rue Fénelon entre les rues Boileau et Molière, devra être refaite en fin d'année. Trottoirs, chaussée, candélabres seront remplacés et un plateau surélevé créé au carrefour Boileau – Fénelon.

FINANCES LOCALES

Une baisse conséquente des dotations de l'État

Pour répondre à l'objectif de diminution du déficit public fixé à 3 % du PIB, le gouvernement a lancé un plan d'économie de 50 milliards d'ici 2017, dont 11 milliards pour les collectivités locales. Montrouge est considérablement touchée. La Ville se doit donc de faire autant, voire plus, avec moins. Explications, chiffres à l'appui.

À l'instar des autres collectivités locales et contrairement à l'État, la Ville de Montrouge doit établir son budget prévisionnel (appelé budget primitif) à l'équilibre en recettes et en dépenses.
Les recettes de fonctionnement de la Ville reposent sur les produits des taxes locales payées par les ménages et les entreprises (51 % en 2015), les dotations de l'État et les droits de mutation (32 % en 2015) et les produits des services publics payés par l'usager (17 % en 2015).

Une baisse minimum de 34,5 % de dotations de l'État entre 2012 et 2020

Or, depuis plusieurs années, l'État attribue de moins en moins de dotations financières aux collectivités locales et réduit, de fait, de plus en plus le financement des services publics locaux. À Montrouge, les dotations de l'État sont passées de 17 086 000 euros en 2012 à 14 369 000 euros en 2015, soit une baisse de 16 %. Cette diminution représenterait 34,5 % entre 2012 et 2020 si on réalise une simulation budgétaire à partir de la situation actuelle (voir graphique ci-dessous). Si on tient compte du projet de loi de finances déposé le 30 septembre dernier, cette diminution pourrait même représenter plus de 56 % entre 2012 et 2020 (nous passerions à 7 540 000 millions d'euros de dotations en 2020).

Une augmentation de 654 % des fonds de péréquation entre 2012 et 2015

Dans le même temps, les communes sont assujetties à des fonds de péréquation, un mécanisme de redistribution financière, qui vise à réduire les écarts de richesse entre les territoires. À Montrouge, le FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale créée en 2012) est passé de 247 000 € en 2012 à 1 863 465 € en 2015, soit une progression de 654 % en trois ans. Celui-ci pourrait atteindre près de 3,5 millions d'euros en 2020. Ces montants dus par la Ville représentent une charge des plus pesantes.

« 1,9 million d'euros de perte financière en 2015 équivaut aux dépenses de fonctionnement annuelles de deux crèches. »

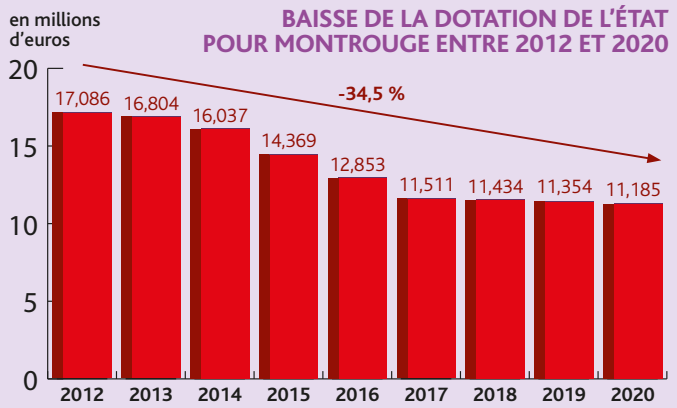

{ Les chiffres indiqués à partir de 2016 sont donnés à titre indicatif. Il s'agit d'une simulation budgétaire établie à partir de la situation actuelle, qui ne prend pas en compte le projet de loi de finances déposé le 30 septembre dernier.}

Une perte de 1,9 million d'euros en 2015 et de 4 millions d'ici 2017

Sous l'effet conjugué de la baisse des dotations de l'État et de la hausse du FPIC, la Ville de Montrouge a subi une perte financière de 1,9 million d'euros en 2015. Ce montant équivaut aux dépenses de fonctionnement annuelles de deux crèches, et est presque équivalent à celles du Service de maintien à domicile des personnes âgées (SMAD).
D'ici 2017, la perte financière pour la Ville représentera 4 millions d'euros : 2,8 millions de perte de dotations de l'État et 1,2 million d'augmentation du fonds de péréquation. Sachant que l'augmentation d'un point d'impôt sur la taxe d'habitation représente 960 000 € de recettes en plus, il faudrait augmenter les

trois taxes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti) de plus de 15 % pour compenser cette perte. Or, la Ville de Montrouge a fait le choix de conserver les taux de sa fiscalité locale votés en 2009, à l'exception de la taxe sur le foncier bâti qui n'augmente que de 0,83 point en 2015.

Rationaliser les dépenses de fonctionnement

Dans ce contexte économique difficile, la Ville de Montrouge se doit donc de faire autant, voire plus, avec moins. Elle s'est donc lancée depuis plusieurs années et ce de manière encore plus significative aujourd'hui, dans un plan de recherche d'économies pour rationaliser les dépenses de fonctionnement, tout en évitant que les Montrougiens ne soient pénalisés. Les charges à caractère général sont ainsi en baisse de 1,1 million d'euros (- 6,1 %) entre 2014 et 2015, principalement dû à la non-reconduction de la participation de la Ville dans la SOGEB (Société de gestion du Beffroi lire page 7).

Une dette maîtrisée et même en baisse

Dans cette situation économique contrainte, la Ville de Montrouge a également fait le choix de ne pas recourir à l'emprunt depuis 2011. Les excédents budgétaires enregistrés permettent à la fois d'engranger de l'épargne pour financer des projets et rembourser les créanciers de la Ville. L'encours de dette en capital de la Ville de Montrouge (c'est-à-dire le montant global restant à rembourser) ne cesse de baisser. Il a diminué de plus de 19 % entre 2012 et 2015. La dette par Montrougien sur le budget de la Ville s'établit à 742 €.

Dette par Montrougien sur le budget de la Ville

742 €

31 000 €

Dette par Français sur le budget de l'État

Et demain avec la Métropole du Grand Paris ?

Au 1er janvier 2016 se créée la Métropole du Grand Paris (lire notre article page 11) touchant nos finances locales. En effet, la Ville de Montrouge se voit confisquer la fiscalité sur les entreprises. La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) ne seront plus perçues par la Ville de Montrouge mais par le Territoire puis la Métropole du Grand Paris. Or, ce sont là des recettes dynamiques, assises sur des bases en augmentation et modulables sur la partie foncière à travers le vote du taux de CFE par le Conseil municipal. Ces recettes, qui représentent 12 966 000 euros en 2015, seront remplacées en 2016 par une dotation métropolitaine non indexée, privant Montrouge d'un levier budgétaire et diminuant d'autant plus l'autonomie de la commune.

{repères}

- 1,9 million d'euros de perte financière en 2015
- 4 millions d'euros de perte financière d'ici 2017
- 16 % de dotations d'État en moins entre 2012 et 2015
- Minimum 34,5 % de dotations d'État en moins entre 2012 et 2020.

DÈS 2016, DES RECETTES DE PLUS EN PLUS DÉPENDANTES DES DOTATIONS

{ Les dotations de l'Etat et de la Métropole, dont les montants sont décidés par les entités, représenteront en 2016 près de 50 % des recettes de la Ville, ce qui prive Montrouge d'un levier budgétaire important et d'une autonomie financière.}

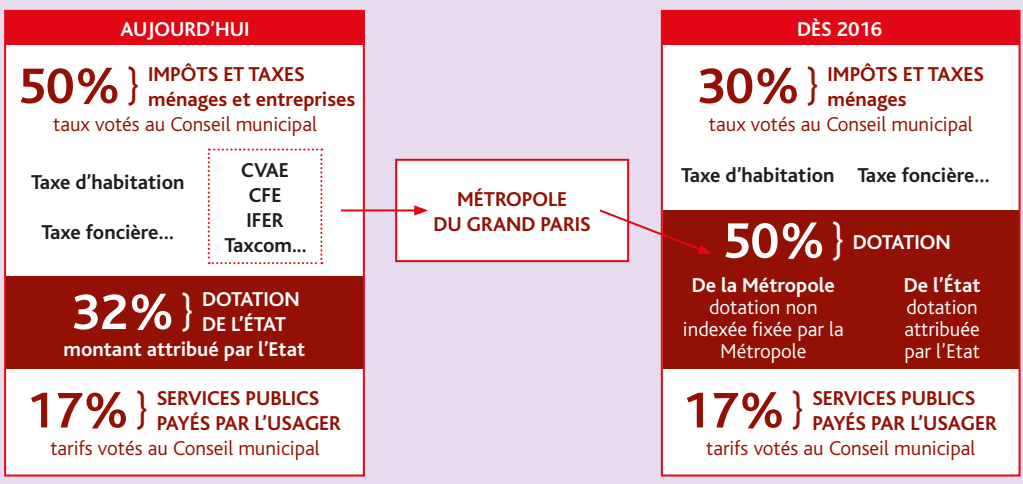

{ Stéphane Pacalet, Directeur général.}

RENCONTRE AVEC STÉPHANE PACALET

Profil Technology

La société Profil Technology est un acteur majeur sur le marché de la sécurité informatique avec notamment la marque Bitdefender. Installée rue de la Vanne depuis sa création en 1989, nous avons rencontré son Directeur général, Stéphane Pacalet.

MONTROUGE MAGAZINE : Présentez-nous Profil Technology.
STÉPHANE PACALET : Profil Technology est une entreprise française indépendante qui développe, édite et distribue des solutions logicielles de sécurité informatique pour particuliers et entreprises. Notre chiffre d'affaires dépasse les 15 millions d'euros.

M.M. : Comment avez-vous affronté la concurrence croissante dans ce secteur ?
S.P. : Nos équipes ont suivi les évolutions technologiques, développant des solutions dédiées aux tablettes et smartphones. Nous avons recentré notre activité sur la sécurité informatique. La signature du partenariat avec Bitdefender a aussi constitué un tournant. Nous avons lancé deux marques : Egedian et Witigo, des solutions antispam pour entreprises et un contrôle parental pour particuliers. Enfin, nous adaptons nos modes de commercialisation aux évolutions du marché : offre de vente dématérialisée et offre hébergée dans le Cloud.

M.M. : Quels sont vos principaux clients ?
S.P. : Le marché «grand public» est le plus important mais très concurrentiel. Les particuliers nous connaissent par nos marques même si nous n'intervenons jamais directement auprès d'eux. Nous avons un réseau de distribution. C'est le marché «entreprises» qui connaît la plus forte croissance et, sur lequel nous investissons le plus aujourd'hui.

Bitdefender
EGEDIAN
WITIGO

« Il y a 25 ans, nous nous installions à Montrouge pour commencer cette aventure couronnée de succès depuis. »

M.M. : Pourquoi avoir fait le choix durable de Montrouge ?
S.P. : Le choix en 1989 s'est fait avant tout pour des raisons pratiques et d'accessibilité : proximité de Paris et des centres de décisions, facilité d'accès en transport, etc. Nous avons aussi trouvé des locaux évolutifs, nous permettant de faire face à notre croissance sans avoir besoin de déménager.

M.M. : Quelles sont les perspectives de Profil Technology ?
S.P. : Financièrement, notre société bénéficie de la cotation d'excellence, 3++, la plus haute décernée par la Banque de France. Cela nous permet, entre autres, d'autofinancer l'ensemble de nos projets et de mettre en place des stratégies pérennes.

M.M. : Combien de salariés employez-vous ?
S.P. : Nous sommes 75 personnes à Montrouge, auxquelles s'ajoutent des ressources commerciales basées chez certains de nos partenaires et dans des pays comme la Belgique. Nous avons toujours fait le choix d'intégrer le maximum de compétences en interne : ingénieurs et chercheurs, commerciaux, chefs de produits marketing, spécialistes en communication internet, techniciens supports, administratifs, logisticiens ou encore graphistes et web designer.

M.M. : Votre champ d'action se limite-t-il à la France ?
S.P. : Notre zone de couverture porte sur le Benelux, la Suisse, le Maghreb et l'Afrique francophone. Nous avons une vocation mondiale depuis le déploiement de notre solution de contrôle parental : nous avons par exemple un partenariat sur le marché américain avec Toysrus qui pré-équipe toutes ses tablettes pour les enfants.

Profil Technology
49, rue de la Vanne
01.47.35.72.73
> www.profiltechnology.com

DYNAMISME LOCAL

Vos nouveaux commerces et entreprises

La Ville de Montrouge vous fait découvrir dans chaque numéro les nouveaux commerces et entreprises qui s'implantent dans notre commune. Bienvenue à tous !

LIBRAIRIE MATIÈRE GRISE

Dans le dossier central consacré au commerce de notre dernier numéro de *Montrouge Magazine*, il est mentionné à tort, BD et Compagnie. La librairie de bande dessinées existe toujours mais sous le nom de Librairie Matière Grise.

Librairie Matière Grise
73, avenue de la République
09.83.07.81.96
> www.librairiematieregrise.fr
> www.facebook.com/librairiematieregrise

L'ORANGE BLEUE MON COACH FITNESS

Un nouveau club de sport a ouvert ses portes à Montrouge le 21 septembre dernier : l'Orange bleue Mon Coach Fitness, réseau n° 1 du fitness en France avec 266 clubs. Deux coachs diplômés d'État vous proposent 50 cours collectifs exclusifs YAKO© par semaine (YAKO PUMP©, YAKO JUMP©, YAKO BAILA©, YAKO BIKING©, etc.). Le club compte également un vaste plateau cardio et musculation, des programmes personnalisés adaptés à vos besoins et vos envies, des saunas pour vous détendre et tout cela en illimité et sans frais d'inscription à partir de 19,90 € par mois (voir conditions sur lorangebleue.fr)

Club L'orange Bleue
46, rue Périer
Du lundi au vendredi de 9h 30 à 20h et samedi de 9h 30 à 18h
Lorangebleue.montrouge@gmail.com
> www.lorangebleue.fr

L'ANTIDOTE

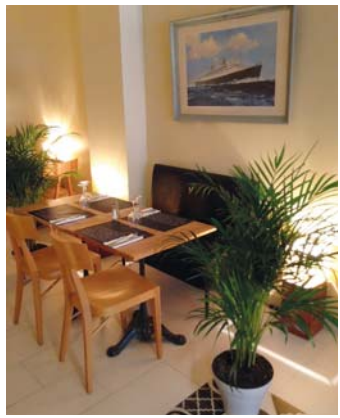

Installé à côté du marché Victor Hugo, au 88, avenue Henri Ginoux, l'Antidote, bistrot-restaurant à la décoration chinée et subtilement mise en valeur par Joseph, le chef-cuisinier, présage de bons augures côté cuisine. La carte offre à tous les palais un choix suffisant confirmant l'utilisation de produits de saison, frais, cuisinés maison et à la minute par le chef passionné, investi et astucieux pour le seul et unique plaisir de ses clients. La cave est à l'identique de la cuisine. Les vins viennent sublimer les plats, fromages et desserts.

L'antidote
Ouvert du mardi au vendredi (midi et soir), le samedi soir et le dimanche midi.
Réservations préférables le soir.
88, avenue Henri Ginoux
01.49.12.17.56

LACAVEDESPOTES.COM

Société basée à Montrouge, lacavedespotes.com est un site internet de vente de vins et de spiritueux. Son originalité ? La convivialité, la proximité et le contact. Sur lacavedespotes.com, pas de paiement en ligne. Vous payez uniquement au moment de la livraison effectuée par Bernard Reutenauer, le gérant, et ce, gratuitement dès 6 bouteilles (que vous pouvez panacher). Quant au choix des vins, Bernard Reutenauer vous propose que des vins qu'il aime et qu'il choisit lui-même auprès de vignerons qu'il connaît personnellement. Étant lui-même sensible au soufre, ces vins contiennent des taux très bas de sulfites. Bernard Reutenauer dispose aussi d'une belle gamme de vins certifiés AB. Demandez-lui conseil par téléphone ou par mail.

La Cave Des Potes
06.52.43.39.70
lacavedespotes@gmail.com
> www.lacavedespotes.com

CRÊPERIE LE MENEC

S'il y a bien un repas que l'on peut faire toute l'année, c'est bien manger une galette ou boire une bolée de cidre ! Une crêperie qui fait office également de salon de thé (de 15h 30 à 18h) s'est ouverte en septembre au coeur de la rue Théophile Gautier à deux pas du centre-ville, de la Place Gabrielle de Guerchy et du quartier d'affaires est. Vous pouvez même vous installer en terrasse donnant sur la place si le cœur vous en dit… pour boire un café, une bolée de cidre ou, bien sûr, déguster tranquillement une crêpe.

Crêperie Le Menec
Ouvert 7j/7 de 11h 30 à 22h 30 (23h vendredi et samedi).
5, rue Théophile Gautier
01.42.53.19.79
> www.facebook.com/lemenec

© Virginie de Galzain

PAROLE DE MONTROUGIENNE

Michèle Leconte

Le mot « retraite », Michèle Leconte ne le connaît pas. Déterminée, elle incarne ces vies combatives guidées par une forte humanité. Vice-présidente de l'Association des entreprises de Montrouge (AEM), elle revient avec émotion sur les temps forts d'une vie d'amour et de travail.

« Je suis Montrougienne depuis 52 ans. J'ai épousé un Montrougien en janvier 1964, Michel Leconte, dont la famille habitait la ville depuis 3 générations. C'était un homme exceptionnel qui aimait la vie, sa famille, son métier. Il nous a quittés en mai 2000 après une longue maladie. En épousant l'homme, j'ai aussi épousé son imprimerie, qui avait été rachetée par sa famille en 1889. C'est devenu une vraie passion.

L'engagement de toute une vie

Nous avons travaillé d'arrache-pied dans notre imprimerie. Malgré un effectif modeste, elle est devenue une référence auprès des agences de publicité et de communication et de maisons prestigieuses pour l'impression haut de gamme. Pendant 35 ans, nous avons formé une superbe équipe, lui, le technicien et le perfectionniste, moi la fonceuse. Réaliser sur des papiers d'exception ce que nos confrères ne voulaient pas faire a permis à l'imprimerie Leconte d'atteindre ses 120 ans. En 2006, à 66 ans, j'ai vendu l'imprimerie pour la racheter 6 mois après car le repreneur voulait la déménager et ne garder que 2 personnes. Parallèlement, j'ai été vice-présidente de la section des petites imprimeries au Sicogif* où souvent, j'ai été la seule femme au milieu des grands patrons. En 2009, j'ai revendu à l'imprimerie montrougienne Moutot, que j'ai accompagnée jusqu'à fin 2011. Puis en 2013, j'ai reçu la Légion d'honneur. C'était une vraie surprise, je n'y croyais pas.

Une association pour les entrepreneurs

L'association des entreprises de Montrouge (AEM) a été créée en 1993. À l'époque, les contacts entre la Ville et les entrepreneurs étaient très réduits. L'objectif était de fédérer les chefs d'entreprises pour qu'ils se connaissent, partagent leurs expériences et expertises, aient plus de liens avec la commune. Avec l'imprimerie, nous avions de nombreux clients montrougiens. J'ai donc aidé les fondateurs à développer leur réseau. Et rapidement, je suis devenue vice-présidente (avec un intérim de 10 ans à la présidence, qu'assure aujourd'hui Édouard Colin). L'AEM réunit de petites, moyennes et grandes entreprises : 80 à ce jour, toutes activités confondues. Chaque entreprise basée à Montrouge peut y adhérer sur demande.

« Pendant 35 ans, mon mari et moi avons formé une superbe équipe. »

Rester ouvert sur le monde

Je suis dans cette association comme je suis dans la vie : pour moi, le lien humain est primordial. Nous organisons 10 soirées par an : les « Jeudis de l'AEM », qui rassemblent nos membres et de nombreux intervenants extérieurs (lire notre article page 20). Nous participons aussi à des événements (Forum de l'emploi, Trophée des jeunes actifs de Montrouge, groupes de travail etc.). Aujourd'hui, les évolutions territoriales redessinent nos champs d'action. J'aimerais développer les contacts avec des groupes d'entrepreneurs du département ; ce, pour avoir plus de moyens, développer des réseaux, disposer de savoir-faire, se valoriser. Nous devons tous, de la PME aux grands groupes, prendre le temps d'être ensemble. Pourquoi ne pas aussi ouvrir l'AEM aux entreprises extérieures ? Il faut oser, nous avons tous à y gagner. »

* Syndicat national des industries de la communication graphique et de l'imprimerie française.

RENCONTRES AEM

La Ville de Montrouge à l'honneur

Un jeudi par mois, l'Association des Entreprises de Montrouge (AEM), regroupant près de 80 sociétés montrougiennes de toutes tailles (TPE, PME, grands groupes), organise des rencontres pour ses adhérents. Le 10 septembre dernier, la Ville de Montrouge était l'invitée.

Présentation des sociétés adhérentes à l'AEM suivie d'une visite ou conférences à l'amphithéâtre du lycée Maurice Genevoix portant sur un thème d'actualité intéressant les entrepreneurs locaux (formations, nouvelles technologies, droit social, etc.) : telles sont les deux formules que propose l'AEM lors de ses rencontres mensuelles.

Bienvenue aux entreprises montrougiennes

Le 10 septembre dernier, la Ville de Montrouge recevait au Beffroi les dirigeants des entreprises locales, membres de l'AEM. Après avoir exposé les étapes de l'histoire de notre ville et mis en avant son « esprit village », Jean-Loup Metton, Maire de Montrouge, en a présenté les atouts, faisant un tour d'horizon complet des équipements municipaux, des nombreux services offerts à la population et de la politique d'attractivité de la Ville en faveur des commerces de proximité. Les contraintes budgétaires pesant sur la ville (lire notre article page 14) ainsi que la fiscalité avantageuse de notre commune ont été aussi des sujets abordés.

AEM
Maison des Associations – 105, avenue Aristide Briand
06.11.25.03.33
contact@entreprises-montrouge.com
> www.entreprises-montrouge.net

UNE ANNÉE POUR TOUT CHANGER !

Trophées Jeunes Actifs Montrougiens

Décrivez, avant le 11 décembre 2015, votre idée ou votre projet et vous gagnerez peut-être un an de coaching professionnel avec l'un de nos partenaires, accompagné d'un pack bancaire pour bien démarrer. Que vous soyez une jeune entreprise déjà lancée (moins de 3 ans) ou un jeune de 18 à 30 ans avec une « bonne » idée en tête, les Trophées JAM encouragent tous les porteurs de projets pour Montrouge. Rendez-vous sur www.rotaryppo.fr pour lire le règlement, télécharger et déposer votre dossier de candidature.

Trois Trophées T-Jam
Trophée Jeune pousse, *pour les entreprises créées depuis moins de 3 ans.*
Trophée Développement économique, *pour les 18/30 ans porteurs de projets.*
Trophée Action sociale, *culturelle ou sportive, pour les 18/30 ans porteurs de projets.*

RENDEZ-VOUS

Don du sang : prochaine collecte le 6 janvier

Les Montrougiens aptes à faire un don peuvent inscrire la date sur leur agenda : l'Établissement français du Sang revient au Beffroi le mercredi 6 janvier prochain dès 13h 30 pour une grande collecte. L'an dernier, plus d'une centaine de personnes avaient accompli ce geste précieux.

C'est désormais un rendez-vous traditionnel du début d'année à Montrouge : le Beffroi se transforme le temps d'un après-midi en un lieu de collecte de sang. Organisée par l'EFS à l'initiative du Centre municipal de santé, cette opération offre aux personnes qui le peuvent l'occasion de commencer l'année par une démarche utile : il faut en effet 2,5 millions de dons pour répondre aux besoins en produits sanguins chaque année en France. Les collectes réalisées permettent de sauver des vies et de soigner un million de personnes par an, mais les réserves demeurent insuffisantes.

© Thinkstock

Succès de la collecte 2015

Pour sa première action de ce type au Beffroi en janvier 2015, l'EFS avait tablé sur un chiffre maximal de 70 donneurs. Or le décompte final en avait finalement dénombré 106 ! Ce succès avait eu quelques incidences sur l'organisation de la collecte : l'accueil avait parfois été jugé trop lent et certains donneurs n'avaient pas pu être acceptés. Mais le bilan de cette précédente opération a permis à l'EFS de renforcer son dispositif pour le rendez-vous du 6 janvier prochain.

Donner son sang est une démarche qui prend environ 45 minutes, dont une dizaine consacrée au prélèvement en lui-même. Avant cela, chaque donneur est accueilli par l'équipe de l'EFS puis reçu par un médecin, chargé de s'assurer de son aptitude au don. Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans et peser au moins 50 kg. Certaines situations sont parfois incompatibles avec le don : il faut ainsi attendre une semaine après des soins dentaires ou la fin d'un traitement antibiotique, 4 mois après un voyage dans un pays touché par le paludisme ou une intervention chirurgicale, ou encore 6 mois après un accouchement.

L'EFS répond à toutes les questions

Ces contre-indications sont rappelées dans le document remis au donneur à son arrivée. L'EFS aborde toutes les questions liées au don du sang sur son site internet (voir encadré). Il a également développé un site mobile et une application pour smartphone, sur lesquels plusieurs outils pratiques sont mis à disposition des personnes intéressées. Chacune d'entre elles peut ainsi connaître, à travers de brefs questionnaires, son aptitude au don ou le délai à respecter avant un prochain prélèvement. En moyenne, il est conseillé d'attendre 8 semaines entre deux dons.

Tout savoir sur la collecte du 6 janvier

La prochaine collecte de sang organisée à Montrouge aura lieu :
le mercredi 6 janvier 2016 de 13h 30 à 18h 30 au Beffroi - 1er étage - *2, place Émile Cresp*

Il est recommandé de ne pas être à jeun avant un don. Pensez également à vous munir d'une pièce d'identité si c'est la première fois que vous donnez votre sang.

Informations et lieux de collecte sur :
> www.dondusang.net

NOUVEAUX PRATICIENS

Églantine Larouzée, ostéopathe

Églantine Larouzée vient d'installer son cabinet d'ostéopathie au 34, avenue Verdier. Elle vous accueille, du lundi au samedi, sur rendez-vous. Ses six ans de formation et son expérience professionnelle lui permettent de prendre en charge tous les patients, du nourrisson au Senior.

Églantine Larouzée, ostéopathe
34, avenue Verdier
01.79.46.77.15 - 06.95.94.57.34
osteopathemontrouge@gmail.com

> www.osteopathemontrouge.fr

Lucie Cohen, pédicure podologue

Montrougienne, Lucie Cohen vient d'ouvrir son cabinet de pédicure podologue au 106, avenue Henri Ginoux, accessible aux personnes en situation de handicap. Elle conçoit et réalise des orthèses sur mesure pour les orteils, les ongles ainsi que des semelles orthopédiques. Son activité concerne tous les âges de la vie, des déformations du pied de l'enfant aux troubles trophiques du Senior en passant par le pied du sportif.
Son cabinet est équipé du matériel de stérilisation pour une hygiène irréprochable ainsi que de matériel de dernière génération pour la réalisation des semelles orthopédiques sur mesure.

Lucie Cohen, pédicure podologue
106, avenue Henri Ginoux
01.74.34.09.79
luciecohenpodo@gmail.com

Lydia Bousquet, Psychologue, Sophrologue, Hypnothérapeute

Psychothérapeute, Lydia Bousquet est spécialisée dans les addictions et l'intelligence émotionnelle. Elle propose au fumeur de redevenir non fumeur via l'hypnose et une approche de réduction virtuelle de l'estomac pour les personnes en surcharge pondérale qui souhaitent et n'arrivent pas à maigrir.

Lydia Bousquet - Psychologue - Sophrologue - Hypnothérapeute
51, avenue de la République
01.47.35.04.85 / 06.08.57.02.50

> www.psychologue-sophrologue-92.fr

TÉLÉTHON 2015

Record à battre : 40 185,91 €

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Depuis le mois d'octobre, la Ville de Montrouge, les associations et les commerçants de notre commune jouent le jeu de la solidarité pour collecter des fonds au profit de l'AFM.

Le prochain rendez-vous est celui du concert classique de l'Orchestre symphonique du campus d'Orsay le dimanche 22 novembre à 17h au Beffroi. Suivront le traditionnel loto des associations de quartier le samedi 28 novembre à 20h 30 au Beffroi et le thé dansant à la salle du 103, rue Maurice Arnoux le lendemain dès 14h.

Village téléthon les 4 et 5 décembre

Venez partager des moments conviviaux au Beffroi et place Émile Cresp sur le village Téléthon les 4 et 5 décembre entre les animations (pêche à la ligne, chamboule tout, circuit de vélo miniature, etc), les stands de restauration et les stands de vente d'objets par de nombreuses associations montrougiennes. Le 4 décembre est également programmée la retraite aux flambeaux dès 19h. Les cortèges se rejoindront place Émile Cresp à 20h où un feu d'artifice sera tiré. Le 5 décembre, ne manquez pas les animations au stade Jean Lezer ni le tournoi de bridge à 14h à la Maison des associations.

Tout le programme
Dans la brochure joint à votre magazine

> Et sur 92120.fr

PÔLE SANTÉ ET SOLIDARITÉ CLAUDE MANONVILLER

La Ville de Montrouge vient d'éditer deux nouveaux modes d'emploi : l'un sur la SANTÉ, l'autre sur la SOLIDARITÉ. Ils sont disponibles au Centre administratif, au Pôle santé solidarité Claude Manonviller

> Et sur 92120.fr

DÉMOCRATIE LOCALE

Compte rendu des réunions de quartier 2015

Montrouge Magazine vous propose un compte rendu des réunions de quartier d'octobre 2015 où Monsieur le Maire de Montrouge, Jean-Loup Metton, a répondu aux questions des habitants de Jean Jaurès le 1er octobre, du Vieux Montrouge le 5, du Lion Noir le 7, du quartier Plein Sud le 13, Est le 15 et de Boileau-Ferry le 16 octobre.

CIRCULATION/ DÉPLACEMENT

La mise en double sens de l'avenue de la République a pour objectif de dynamiser le commerce.

VRAI. Les travaux de mise en double sens de l'avenue de la République entre la place du 8 mai et la rue Gabriel Péri, ont commencé le 12 octobre dernier : nouveaux marquages et signalétique au sol, feux tricolores, panneaux de signalisation, mobilier urbain et réfection des chaussées, côté impair de l'avenue de la République. Cette transformation, qui a reçu l'assentiment des commerçants à l'unanimité, poursuit deux objectifs principaux : d'une part, réduire la vitesse des véhicules sur cette longue ligne droite et d'autre part, dynamiser le commerce grâce au flux de clientèle venant de Paris le soir (sachant que 70 % du chiffre d'affaires des commerçants se réalise en moyenne le soir). Cette mise à double sens, qui va changer les habitudes des Montrougiens et surtout des personnes extérieures, va nécessiter quelques mois d'adaptation.

Les travaux du Grand Paris Express ont commencé.

VRAI. Il s'agit plus précisément des travaux préparatoires de la nouvelle ligne 15 Sud du Grand Paris Express, qui reliera Noisy-Champs à Pont-de-Sèvres en 2020. Ce chantier situé autour du carrefour Marx Dormoy-Jean Jaurès est complexe. Concrètement, les réseaux de gaz, électricité, télécom et eau à proximité des futurs ouvrages de ce futur métro vont être progressivement déplacés sur deux ans. Circulation déviée et ralentissements sont donc à prévoir.

{ *Lors de la réunion de quartier Jean Jaurès le 1er octobre 2015.* }

L'INFO EN PLUS

Le tracé définitif et la construction des gares du Grand Paris Express font l'objet d'une enquête publique organisée par la société du Grand Paris jusqu'au 28 novembre. Vous pouvez consulter le dossier et faire vos remarques sur le registre papier au Service Urbanisme de la Ville de Montrouge et sur www.enquetepubliqueuniqueligne15sud.fr Une permanence du commissaire enquêteur est prévue le jeudi 19 novembre de 9h à 12h dans la salle 413-414 du Centre administratif.

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN – Service urbanisme
Centre administratif - 4, rue Edmond Champeaud
Ouvert du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h 30 sauf le mardi après-midi

> www.92120.fr

Un carrefour supplémentaire est prévu avenue Aristide Briand.

VRAI. Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, gestionnaire de l'avenue Aristide Briand RD920 (lire notre dossier page 33), va créer un carrefour à feux tricolores au niveau de la rue d'Estienne d'Orves afin de réduire la vitesse des véhicules sur cette longue ligne droite.
Le tronçon entre la Vache Noire et la Porte d'Orléans qui prévoit no- >>>

>>> tamment la mise en axial et en site propre des bus ne sera réalisé au mieux qu'à partir de 2020, voire 2022. L'aménagement de la RD920 a certes commencé au sud du département (Antony et Bourg-la-Reine), puis se prolongera dans les prochaines années à hauteur de Bagneux et de Cachan.

Le prolongement de la ligne 4 du métro vers Bagneux est au point mort.

FAUX. Les travaux de génie civil concernant le prolongement de la ligne 4 du métro de Montrouge à Bagneux et la création de la station Verdun Sud (nom provisoire), ont commencé en juillet dernier. Un puits est en cours de réalisation à l'angle des avenues Henri Ginoux et Marx Dormoy. L'ancien restaurant asiatique fermé depuis longtemps sera démoli au cours des prochains mois. L'ouverture de cette nouvelle station de métro est prévue pour 2020.

STATIONNEMENT

Un système de paiement à distance est à l'étude.

VRAI. Afin de faciliter la vie quotidienne des automobilistes, la Ville de Montrouge étudie la faisabilité d'un système de paiement du stationnement à distance par smartphone. Les automobilistes qui souhaiteraient par exemple rallonger la durée de temps de stationnement quand ils se rendent compte qu'ils risquent de le dépasser, pourraient le faire sans se rendre à un horodateur. La possibilité d'un paiement à la semaine est aussi envisagée.

PROPRETÉ/ ENVIRONNEMENT

La gestion de la collecte des ordures relèverait de la compétence de la Métropole du Grand Paris.

VRAI. Avec l'instauration de la Métropole du Grand Paris au 1er janvier 2016, les intercommunalités comme la Communauté de communes Châtillon-Montrouge vont disparaître au profit des Territoires. Les services publics, qu'elles assuraient, seront gérés par le Territoire, notamment la collecte des ordures ménagères (lire notre article page 11).

La déchetterie est accessible à tout le monde.

FAUX. La déchetterie située rue Paul Bert est réservée aux particuliers montrougiens munis d'un badge d'accès du Syelom (à demander à l'accueil sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité). Cette demande de badge ainsi que toutes les informations utiles sont accessibles sur le site de la Ville, 92120.fr

Le circuit de ramassage des déchets a changé.

FAUX. La collecte des ordures ménagères (chaque lundi, mercredi et vendredi) et la collecte des emballages ménagers (chaque mardi) commencent à 5h30, en priorité sur les grands axes pour fluidifier la circulation par la suite. La collecte du verre commence une heure plus tard vers 6h30 chaque jeudi.

Nos trains de lavage gaspillent plus d'eau que l'ancien système dit «au balai».

FAUX. Les rues de Montrouge sont nettoyées 6 jours sur 7 avec des véhicules de lavage à eau pulvérisée. La Ville a réalisé d'importantes économies en passant à ce système il y a quelques années (en moyenne 20 % d'économie d'eau par rapport au système du balai). De plus, l'eau utilisée pour le nettoyage des rues provient de plus en plus des bassins de récupération des eaux de pluie que la Ville installe, tel que celui de l'Aquapol. >>>

{ *Lors de la réunion de quartier le Vieux Montrouge le 5 octobre 2015.* }

{ *Lors de la réunion de quartier Lion Noir le 7 octobre 2015.* }

>>> AMÉNAGEMENTS/ TRAVAUX

Le chantier de la future école maternelle des Portes de Montrouge s'achève.

VRAI. À la rentrée de septembre 2016, Montrouge comptera une nouvelle école maternelle située au 30, rue Maurice Arnoux. En effet, les travaux de la future école maternelle des Portes de Montrouge se terminent : aménagement intérieur, cour de récréation, etc. Les travaux du square mitoyen, le futur jardin d'inspiration toscane, ont commencé au printemps dernier. Les plantations seront effectuées pendant l'automne si les conditions atmosphériques le permettent afin que les arbres prennent racine durant l'hiver.

Le prochain accès à la promenade de l'aqueduc de la Vanne sera ouvert jour et nuit.

FAUX. Situé sur les communes de Gentilly et d'Arcueil, le futur passage de l'aqueduc rue de la Vanne sera fermé la nuit par un portail. Ce dernier sera installé quand la construction immobilière et le chantier du gymnase de la Vanne seront terminés. La Ville aménagera ensuite d'un point de vue paysager ce mur de séparation de près de 4 mètres. Pour des raisons de sécurité, la Ville de Montrouge avait fait la demande de la fermeture nocturne de cette entrée auprès de la Ville de Paris, propriétaire de l'aqueduc, qui s'était opposée à la fermeture nocturne.

La rue Maurice Arnoux sera rénovée en une seule fois.

FAUX. Compte tenu des travaux du Crédit Agricole et du futur jardin toscan au nord, la rue Maurice Arnoux ne pourra pas être rénovée en une seule fois. La partie entre la place Jean Jaurès et l'avenue Marx Dormoy a déjà donné lieu à une réunion de concertation avec les riverains en septembre dernier. Les travaux prévoient notamment la réfection des trottoirs et de la chaussée. Une chaussée légèrement rétrécie pour permettre la réalisation d'une piste cyclable protégée par un séparateur.

L'ancien bâtiment du SAMU Social sera détruit.

VRAI. Des logements sociaux dans le style italien des autres bâtiments du quartier seront construits à la place. L'architecte a été choisi. Le permis de construire a été déposé. C'est le bailleur 3F qui a été retenu. Il faudra compter deux à trois ans de travaux quand le permis sera délivré.

CADRE DE VIE/ ESPACES VERTS

Le square Schuman va être agrandi.

VRAI. La Ville avait acheté l'immeuble au 47, avenue de la République pour que la RATP puisse réaliser la cage d'ascenseur pour la station de la ligne 4 Mairie de Montrouge. L'immeuble a été vendu au Crédit Agricole Immobilier, à l'exception d'une parcelle en fond d'îlot qui va permettre d'agrandir le square. >>>

{ *Lors de la réunion de quartier Plein Sud le 13 octobre 2015.* }

>>> On peut déjà visualiser l'accès au futur parc, avenue Jean Jaurès.

VRAI. La création de l'espace vert d'un hectare avenue Jean Jaurès où se situaient autrefois les entreprises Alstom et Balteau se poursuit. L'un des accès au square est déjà visible avenue Verdier face à la rue Guillot. Le futur espace vert ira de la place des États-Unis à L'Annexe, le bistrot situé rue Boileau.

Le projet d'installer trois nouvelles cloches au carillon a été annulé.

FAUX. Afin d'élargir la palette musicale de son carillon, la Ville de Montrouge a décidé de faire fabriquer trois nouvelles cloches : Fa#^{4}, Sol#^{4} et Ré#^{4}. Elle a confié cette prestation à une société spécialisée, Cornille Havard, héritière d'une longue tradition de fondeurs de cloches et installée à Villedieu-les-Poêles dans la Manche.

{ *Lors de la réunion de quartier Est le 15 octobre 2015.* }

D'ici la fin de l'année 2015, ces trois nouvelles cloches seront installées dans notre carillon, grâce notamment aux actions de mécénat des entreprises montrougiennes Babyliss, Bayard Presse et Crédit Agricole.

SANTÉ

Le Centre municipal de santé propose de plus en plus de spécialités médicales.

VRAI. Situé au 5-7 rue Amaury Duval au sein du Pôle santé solidarité Claude Manonviller, le Centre municipal de santé propose de plus en plus de spécialités médicales et paramédicales comme une consultation en urologie. Des travaux d'adaptation intérieurs ont été nécessaires pour créer un cabinet de consultation supplémentaire. Et les projets continuent : à venir le dossier médical informatisé (lire notre article page 7).

La liste complète des consultations sur > 92120.fr

{ *Lors de la réunion de quartier Boileau-Ferry le 16 octobre 2015.* }

SPORT

Les associations sportives montrougiennes pourront bénéficier de l'accès au nouveau gymnase de la Vanne.

VRAI. Le chantier du futur gymnase de la rue de la Vanne se poursuit par l'aménagement intérieur avec pour objectif une ouverture pour la rentrée 2016. Les associations sportives pourront faire leur demande de créneaux horaires pour profiter de ce nouvel équipement auprès du Service des Sports à partir de juin 2016.

ASSOCIATIONS DE QUARTIERS

Tout le programme des animations de quartiers

Vendredi 11 décembre 2015 de 20h 30 à 23h 30

11-13, boulevard du Général de Gaulle – Payant

Soirée Œnologie. L'association de quartier Interlude organise une séance œnologie sur le thème du Champagne au local de l'association. Le nombre de places étant limité, inscrivez-vous rapidement.

Interlude
Tarif par personne : adhérents : 38 € ; Non adhérents : 40 € la soirée
Inscription pour la soirée œnologie
> Par courrier au 11/13, boulevard du Général de Gaulle
> Par mail interlude92@free.fr
Info au 01.46.12.92.51

Samedi 12 décembre 2015 de 10h à 18h

Place Molière – Accès libre.

Marché de Noël de l'association Haut-Mesnil Grand Sud. Les commerçants du quartier Messier et les adhérents de l'association Haut-Mesnil Grand Sud vous présenteront leurs réalisations (alimentation, décorations de sapins, petits cadeaux, etc). De quoi préparer à moindre coût vos fêtes de fin d'année et bien sûr le Père Noël sera présent avec des surprises dans sa hotte...

Haut-Mesnil Grand Sud
49, rue Molière
Infos au 06.88.15.92.20
montrouge@hmgs.fr
> http://hmgs.fr

Mercredi 20 janvier et vendredi 22 janvier 2016 de 18h 30 à 19h 30

11-13, boulevard du Général de Gaulle – Entrée libre

Collecte de vêtements et de jouets au profit du Secours Populaire. L'association de quartier Interlude organise une collecte de vêtements (vêtements enfants, femmes et hommes), jouets et linge de maison au profit du Secours Populaire.

Interlude
11-13, boulevard du Général de Gaulle - Vitrine en RDC située à droite de l'entrée de l'immeuble et de l'accès au square Anne de Gaulle
Info au 01.46.12.92.51
et interlude92@free.fr

Vide-greniers de la rentrée

Les vide-greniers étaient de retour pour la rentrée grâce aux associations de quartier Interlude et Le Parc qui ont animé le boulevard du Général de Gaulle et la place Jules Ferry, respectivement les 20 et 27 septembre.

Fête de quartier d'Haut-Mesnil Grand Sud

La fête de quartier organisé par l'association Haut-Mesnil Grand Sud s'est tenue le 3 octobre sur la place de la rue Molière : mare aux canards, maquillage, sculptures de ballons et jeux pour les enfants avec, comme ponctuation musicale, le concert gratuit et en plein air de l'Orchestre d'harmonie de Montrouge. Une manifestation sympathique sous un soleil radieux.

La soirée zouk, biguine et ti punch

Collé-serré ! Le 25 septembre, pour sa traditionnelle soirée annuelle à thème, l'association de quartier Haut-Mesnil Grand Sud a proposé un dîner dansant antillais au Beffroi, salle Nicole Ginoux. Une centaine de Montrougiens ont participé à ce repas créole agrémenté par des animations et des musiques particulièrement dansantes.

SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2015 À 16H30

Chanson Plus Bifluorée : un spectacle de fin d'année à apprécier en famille

« Concert jeune public de 5 à 105 ans ». Leur communication annonce la couleur : la joyeuse bande de Chanson Plus Bifluorée séduit les spectateurs de tous les âges avec son show musical drôle et décapant.

Sur les routes de France depuis 25 ans, le trio Chanson Plus Bifluorée sera de passage à Montrouge pour une représentation unique, le samedi 19 décembre à 16h 30. Rendez-vous sur la scène de la salle Mœbius pour découvrir leur dernier spectacle, *Y'a des animaux dans nos chansons,* consacré aux vers de terre, cloportes et autres bébêtes malaimées.

Une heure de pure bonne humeur

Loufoque et joyeux, l'univers du groupe Chanson Plus Bifluorée est unique en son genre. Sylvain Richardot, Michel Puyau et Xavier Cherrier, les trois chanteurs et musiciens qui le composent, ont conquis le cœur du public français avec un mélange original de chansons, de comptines et de gags visuels ou sonores. Entre jeux de mots et instruments rigolos, le spectacle qu'ils jouent à Montrouge, quelques jours avant les fêtes de fin d'année, vous promet un grand moment de détente et de rire en famille.

« Pendant une heure, nous enchaînons mélodies rythmées, sketchs et medleys aux paroles étranges, tous écrits à la gloire des insectes et des animaux les plus impopulaires », expliquent les trois comparses. Autant de bestioles qui, à l'image des araignées ou des cafards, sont rarement mises à l'honneur mais que ce spectacle plein de poésie va s'appliquer à réhabiliter, avec une bonne dose de légèreté et de dérision.

L'adaptation d'un album à succès

Quand ils se rencontrent en 1985, les futurs membres du groupe sont des chanteurs, auteurs et interprètes amoureux de chanson française et d'humour. Réunis par ces passions communes, ils décident de monter ensemble un spectacle consacré à Boby Lapointe. Le succès est rapidement au rendez-vous, et mène les chansonniers du Printemps de Bourges jusqu'au Festival off d'Avignon. Pendant 20 ans, ils se produisent partout

© Volodia Guinard

en France et enregistrent une dizaine de disques, dont un album pour enfants, *Y'a des animaux dans mes chansons,* qui sort en 2008 chez Universal.
L'album connaît un grand succès populaire. *« Le public que l'on rencontrait en dédicaces nous demandait si nous avions le projet d'en faire un spectacle »,* racontent les membres du groupe. Cette idée mûrit dans la tête des trois artistes qui la concrétisent à la rentrée 2011. Quatre ans plus tard, l'engouement des spectateurs pour ces délires vocalo-humoristiques ne s'est jamais démenti. *« Nous espérons que le public montrougien sera lui aussi conquis »,* conclut en chœur la drôle de troupe. On parie que oui !

Samedi 19 décembre à 16 h 30
Le Beffroi – Salle Mœbius
2, place Émile Cresp
Spectacle hors abonnement
Tarif unique : 5 €
Informations au 01.46.12.74.59

> Et sur 92120.fr

LE PÈRE NOËL À MONTROUGE LE 19 DÉCEMBRE À 17H 45

Comme chaque année, le Père Noël sera à Montrouge pour fêter le Noël des enfants. Après le spectacle de Chanson Plus Bifluorée au Beffroi, petits et grands Montrougiens pourront participer à une **distribution de chocolats place Émile Cresp, suivie d'un grand feu d'artifice.**

> Plus d'infos sur 92120.fr

© Bruno LEVESQUE ACCELMEDIA

MENTION BIEN ET TRÈS BIEN AU BAC 2015

112 Montrougiens récompensés

Le 6 octobre dernier, Jean-Loup Metton, Maire de Montrouge et Dominique Gastaud, Maire-adjoint déléguée à l'Enseignement, à la Jeunesse et aux Sports ont remis aux 112 Montrougiens ayant obtenu la mention Bien ou Très Bien au baccalauréat 2015, la médaille de la Ville ainsi qu'une aide exceptionnelle : 800 € pour les mentions Très Bien et 400 € pour les mentions Bien. Grâce à cette somme, les jeunes diplômés pourront en partie financer le passage du permis de conduire, acquérir du matériel informatique ou numérique, participer à un séjour linguistique ou encore financer leurs études supérieures.

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS

72 Mentions Bien

Sophie ABDOULHOUSSEN
Alexandre AKIKI
Isabel ALCOVER
Zineb ALLOUI
Cécile ANGLARES
Domitille AURIAT
Estelle BEGUE
Estelle BELHASSEN
Simon BELLILTY
Anaelle BERNY
Julie BORNERAND
Christopher BOYEAU
Diana BUDNIK
Thomas CHHEANG
Elise COERCHON
Maxime COTTINEAU
Marie-Caroline DAZZONI
Elisabeth DE VANDIERE DE VITRAC
Clément DEGARNIER DESGARETS
Augustin DELCAMBRE
Darius DEVOS
Clément DORRIER
Jeanne DRAEGER
Julie DUBERGEY
Adèle DUBY
Antoine DUGAST
Thalie ERASME
Jules FERNANDEZ
Nolwenn GARREAU
Mathis GOURBEYRE
Jessica GRAJALLES
Laurène HEUSELE
Claire HIRSCH
Arthur JEGOUZO
Valérie KARAM
Bek LABAZANOV
Romain LAFON
Vivien LARA
Julie LE PHILIPPE
Jérémy LEMERCIER
Océane LEPEZ
Léa LOCHET
Camille LOZERON
Léa MARQUES
Louise MERCIER
Matthieu MERINIS
Juliette MIMI
Camille MORENO
Maxime MORVAN
Lucrèce NGO TCHOMB
Anaelle OBADIA
Alexis OLHANDEGUY
Dylan OLIVEIRA DO VALE
Hamdi OUGHARE
Carla PAILLES
Amaury PETIT
Léo PHAM VAN
Clémence PITOIS
Aurianne POLOMAT
Geoffroy QUESTIAUX
Thomas RONDEAU
Lucie ROCHEREUX
Romane ROLLAND
Baptiste ROQUE GENEST
Bruna Andreia SILVA MURCA
Mélanie SOLEILHET
Océane SOTTEJEAU
Mathurin SOUETTRE
Frédéric TRIQUET
Myriam VERNHES
Corentin VOUZELLAUD
Prince YAO.

40 Mentions Très Bien

Sara ABOU MELHEIM
Flora AMGOUNE
Constance BAILLY
Théophile BECQUART
Louise BEN SALEM KNAPP
Firas BLIBLECHE
Pénélope BOUVET
Pierre BOYET
Cyrielle BUTEAU FABRE
Lucie CARRICABURU
Marine CHATELAIN
Martin D'ACREMONT
Bastien DAURES
Chloé DELINDE
Léa DUBOIS
Emma DUPRE
Hadrien GRENON
Morgane GUILLOUET
Allan HATTERER-BOILET
Julie LAGARDE
Anne-Sophie LAMBERT
Lucie LEGEAI
Emeline LEGRAND
Liana LEVY
Claire LIEVEN
Florian MARANGHI
Lucie MEDZADOURIAN
Léo NOWACKI
Alexandre PELLE
Brahim RAHMOUNE
Luce RIMEK
Cécile ROEDERER
Hélène SAILLOUR
Virginie SCHMIDT
Ondine SIMONOT
Ariane SPINOSA
Grégory TARDIF
Tara VUJISIC
Séverine WENTS
Lauren ZIE-ME.

*Les bacheliers montrougiens se manifestant parfois tardivement auprès de la Mairie cette liste n'est pas exhaustive.

DÉMOCRATIE LOCALE

Les nouveaux élus du Conseil municipal des enfants

Le 15 octobre, le Conseil municipal des enfants, composé des élèves de cours moyen, siégeant durant deux années scolaires, a été renouvelé pour moitié. Les élèves de CM1 ont réalisé leur geste citoyen en votant pour leurs 26 nouveaux représentants au sein de leur assemblée.

Une nouvelle organisation

Depuis cette année, les 50 élus (24 enfants de classe de CM2 élus en 2014 et 26 enfants de classe de CM1 élus le 15 octobre dernier) se répartissent dans trois commissions (Environnement/Cadre de vie, Sports/Culture/Loisirs, Echanges/Solidarités), l'ensemble du CME participant à la commission Animations/Communication. Lors de la 1ère séance plénière du 7 novembre, les élus se sont présentés au Maire de la Ville et ont choisi leur commission. Lors de la 2e assemblée plénière du 21 novembre, ils voteront les projets de l'année en cours.

FÉLICITATIONS AUX ÉLUS DU CME 2015-2016

Boileau CM1 : Sidoine LERON, Kamil TAMALOUST et Colomba TRUB
Boileau CM2 : Henriette MONNET, Quentin BARDIAU et Clémentine CAMUS
Briand CM1 : Émilie NGATA, Aurélie CHOSSON et Louna BOULEY-LESOMPTIER
Briand CM2 : Hugo DUVILLIÉ, Enzo SLOBADZIAN et Jolan HELMER
Buffalo CM1 : Rémy CHESNAIS-CHAGNON, Dana EL KESLASSY et Adrien DUFOUR
Buffalo CM2 : Darene KOFFI, Tess BERNARD et Sarah CLOSSET
Jeanne d'Arc CM1 : Maxence MERLY, Manon MERMILLOD et Mathis CHANCEAU
Jeanne d'Arc CM2 : Hugues MATHÉ, Rafael CHAMINADAS-MARIN et Maxime HOARAU
Queneau CM1 : Rony KETCHEU NGOADJEU, Aurèle GEFFARD et Capucine MÉRY-JOUANNEAU
Queneau CM2 : Capucine AVIGNON, Alice DECLAIRIEUX et Oscar MAIREY
Rabelais CM1 : Diane SUDAKA, Tao GUILMART et Alice-Safie N'DAO
Rabelais CM2 : Paul MOINATTON, Nathan POTTIÉ-MIROUSE et Nayel ZOURDANI
Renaudel A CM1 : Romane GUISSOUS, Hichem SAIDI et Anshanita WARNAKULASOORIYA FERNANDO
Renaudel A CM2 : Elio NICOLETTI, Inès RAMIREZ-SADAKA et Romane DESMONS
Renaudel B CM1 : Walérian HOLLET, Eliette BIELECKI et Lina SAHNOUNE
Renaudel B CM2 : Alexandre AUBRY et Emma GRENOUILLET-TAPPONIER
Yaguel Yaacov CM1 : Anna TIMSIT et David BAYER
Yaguel Yaacov CM2 : Yoni AFRIAT

Participez au Forum jeunesse le mercredi 18 novembre

Afin d'accompagner, de conseiller et d'orienter les 16-25 ans, la Ville de Montrouge lance sa première édition du Forum jeunesse, le mercredi 18 novembre dans la salle du 103, rue Maurice Arnoux. Cette journée est pensée pour répondre à toutes leurs questions : vie citoyenne, culture, loisirs, sport, santé, aide sociale, formation, emploi... On vous attend nombreux !

Forum Jeunesse
Mercredi 18 novembre de 13h 30 à 18h
Salle du 103, rue Maurice Arnoux
Entrée libre

> Toute l'info sur 92120.fr

3 964 enfants dans nos écoles primaires

Le 1er septembre dernier, 3 964 enfants ont effectué leur rentrée dans les écoles primaires de Montrouge. Pour cette rentrée 2015/2016, les écoles publiques de Montrouge comptent 64 classes de maternelle (25,21 enfants par classe) et 89 classes d'élémentaire (26,40 enfants par classe).

Les rues de Montrouge

Axes de circulation mais aussi lieux de promenades, de rencontres, de discussions et d'échanges, les rues de Montrouge participent à l'animation de la ville et au bien-être quotidien des Montrougiens.

Une attention particulière est donnée à leur aménagement pour qu'elles soient à la fois pratiques et conviviales. *Montrouge Magazine* mène l'enquête...

Des compétences et des responsabilités partagées ..... P. 34

Les principes clés d'aménagement : identité, mobilité, accessibilité et sécurité..... P. 37

Les noms des rues de Montrouge ont une histoire..... P. 41

GESTION DES RUES

Des compétences et des responsabilités partagées

Que ce soit à pied, en vélo, en voiture ou encore en bus, vous empruntez tous les jours les rues de Montrouge. Mais saviez-vous que toutes les voies de notre commune ne sont pas gérées et entretenues par la Ville de Montrouge ? Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, les propriétaires privées et même les riverains interviennent également sur notre territoire. Explications.

QUI GÈRE LES RUES DE MONTROUGE ?

Toutes les voies situées à Montrouge ne relèvent pas de la compétence administrative de la Ville :

• **7 voies et places gérées par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine :** avenue Marx Dormoy, place de la Libération, avenue Jean Jaurès, place Jean Jaurès, rue Barbès, avenue Pierre Brossolette, avenue Gabriel Péri et avenue Aristide Briand classée à grande circulation

• **18 voies privées gérées par leurs propriétaires**

• **95 rues et places – le reste – gérées par la Ville de Montrouge** dont 7 rues récemment municipalisées : rue Maurice Arnoux, avenue Léon Gambetta, avenue Henri Ginoux, avenue Verdier, rue Ginoux, la portion de l'avenue de la République entre la rue Gabriel Péri et l'avenue Marx Dormoy.

Qui décide d'installer un nouveau feu tricolore ? Qui répare les nids de poule ? Qui crée des dos-d'âne ? Qui repeint les marquages au sol des passages protégés ? Qui élague les arbres ? Qui déblaye la neige devant sa porte ? À ces questions, plusieurs entités administratives, entre autres, dont **les compétences et responsabilités en matière de circulation et de conservation du domaine public, sont établies en fonction du propriétaire de la voie, de sa nature** (classement à grande circulation, etc) **et du schéma directeur de circulation.** Dans tous les cas, l'objectif est le même : veiller à la sécurité des personnes et des biens circulant sur le réseau routier.

La RN20 devenue RD920

En règle générale, l'État, via le ministère des Transports, gère les voies classées à grande circulation relayant entre elles, les grandes villes du territoire national situées sur des départements ou régions différentes. Ces routes sont reconnaissables à leurs bornes kilométriques rouges et leur nom commence par N.

À Montrouge, une seule route est classée à grande circulation : l'avenue Aristide Briand. Si les arrêtés de circulation et de stationnement sont toujours pris par le Préfet et les systèmes de coordination de la signalisation tricolore lumineuse gérés par >>>

>>> l'État, **l'aménagement et l'entretien de cette voie relèvent de la compétence du Conseil départemental des Hauts-de-Seine (CD92) depuis 2005.** Ce dernier est d'ailleurs engagé dans une rénovation complète de la RD920, qui traverse deux départements et sept villes, de Cachan pour le Val-de-Marne à Montrouge pour les Hauts-de-Seine. Les travaux pour transformer la RD920 en un boulevard urbain sécurisé, convivial et partagé entre les différents usagers ont commencé à Antony, Sceaux, Bourg-la-Reine. Montrouge ne sera concernée qu'en 2020.

Les avenues gérées par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Le Conseil départemental assure également la gestion d'avenues et de rues non classées à grande circulation qui relient entre elles différentes villes de son territoire afin de proposer un réseau routier cohérent, fluide et sécurisé. Ces routes sont reconnaissables à leurs bornes kilométriques jaunes et leur nom commence par D.

À Montrouge, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine est ainsi propriétaire de l'avenue Pierre Brossolette (reliant Paris à Malakoff D906), la place et l'avenue Jean Jaurès qui se prolonge à Châtillon (CD63A), l'avenue Marx Dormoy (reliant Montrouge à Arcueil – CD62), l'avenue Gabriel Péri (CD50), la rue Barbès (CD50) et la place de la Libération. **Sur ces voies, le CD92 assure donc la conservation de la chaussée, des ouvrages d'art, des caniveaux et bordures de trottoirs, des pistes cyclables, des couloirs et aires d'arrêt de bus, des plantations d'alignement, du réseau d'assainissement etc.** Si les Montrougiens ou la Ville souhaitent des aménagements sur ces voies, les demandes doivent être adressées au CD92, qui décidera et entreprendra le cas échéant, les travaux. C'est ainsi que la Ville de Montrouge a obtenu la mise en place de radars pédagogiques et de coussins berlinois* sur l'avenue Marx Dormoy.

Propriétaire de ces avenues, **le CD92 dispose de son propre règlement de voirie** qui définit les droits et obligations du Département et des riverains, les règles en matière d'occupation du domaine public, etc. C'est en revanche le Maire qui réglemente le stationnement et la circulation sur ces routes.

{ *L'élagage des arbres est de la responsabilité du propriétaire de la rue.* }

La municipalisation de 5 avenues départementales

Afin de concentrer ses efforts sur la requalification des axes importants de transit en matière de sécurité et d'aménagements, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine a approuvé la municipalisation de cinq voies situées sur notre territoire. **Progressivement depuis 2012, la Ville de Montrouge est ainsi devenue propriétaire de la rue Maurice Arnoux, des avenues Verdier, Gambetta, Ginoux et de l'avenue de la République entre la rue Gabriel Péri et l'avenue** >>>

DES RUES PROPRES

La Ville de Montrouge a aussi la responsabilité du nettoyage des rues. **Les agents de la propreté sillonnent les 30 km de rues de Montrouge avec des trains de lavage pour nettoyer six jours sur sept les trottoirs.** Concrètement, une laveuse décolle saletés et déjections, et les pousse sur la voie. Puis, la balayeuse suit et aspire les saletés avec ses brosses circulaires placées sous le véhicule.

LE CAS DU BOULEVARD ROMAIN ROLLAND

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le boulevard Romain Rolland est géré par la Ville de Paris car il est situé sur le territoire de Paris et non de Montrouge.

EN CAS DE NEIGE ET DE VERGLAS, QUI FAIT QUOI ?

Les habitants, locataires et propriétaires sont tenus de déneiger les trottoirs au droit des immeubles ou propriétés qu'ils occupent. Pour sa part, la Ville a en charge de déployer les services et les moyens nécessaires pour saler et déneiger prioritairement les voies principales et de circulation automobile, les voies d'accès et les trottoirs devant les espaces et les bâtiments publics (écoles, mairie, etc.), puis les voies secondaires, les impasses et les parkings.

>>> Marx Dormoy. Si le réseau d'assainissement demeure la compétence du CD92 sur ces voies, leur aménagement et leur entretien sont à la charge de la Ville de Montrouge. Cette dernière a en effet obtenu une compensation financière de la part du CD92 afin de procéder à la rénovation complète de ces rues : chaussée, éclairage public, trottoirs, arbres d'alignement, etc.

En récupérant la responsabilité de la gestion de ces rues, la Ville se donne les moyens de les aménager au plus près des attentes et besoins des Montrougiens. Ainsi, la Ville de Montrouge a organisé une réunion sur le projet d'aménagement de la rue Maurice Arnoux entre la place Jean Jaurès et l'avenue Marx Dormoy avec les riverains. Ces derniers ont pu faire entendre leurs souhaits par rapport aux deux projets proposés par la Ville, à savoir la création d'une piste cyclable, la conservation des stationnements larges et des plantations des deux côtés de la rue.

Pour dynamiser le commerce, après l'avis positif des commerçants de Montrouge, **l'avenue de la République vient également d'être mise en double sens** entre la rue Gabriel Péri et la place du 8 mai 1945. Les Montrougiens qui reviennent de Paris en voiture le soir, pourront ainsi stationner avenue de la République et s'arrêter pour y faire quelques courses.

{ L'avenue Léon Gambetta a été municipalisée. }

95 rues et places gérées par la Ville de Montrouge

Outre les 7 avenues départementales et les 18 voies privées, toutes les autres rues et places sur le territoire montrougien relèvent de la compétence communale. La Ville de Montrouge a en charge la réalisation, l'entretien et les travaux de voirie (emprise de la route et de ses dépendances comme le sous-sol, les trottoirs, les arbres, les panneaux de signalisation, les candélabres, les glissières de sécurité, etc). Le Maire y réglemente le stationnement et la circulation. **La Ville dispose de son propre règlement de voirie disponible sur *92120.fr* qui définit les normes en matière de réalisation de trottoirs, d'occupation du domaine public, de plantation, d'entretien et de propreté.**

{ LDes coussins berlinois installés avenue Verdier. }

Et les riverains ?

La voie publique est insaisissable, imprescriptible et inaliénable, c'est-à-dire que l'espace public ne peut pas être vendu ou loué sauf dans les cas prévus par la loi. L'occupation du domaine public est donc strictement encadrée. **Tout propriétaire ayant l'intention d'exécuter des travaux dont une partie de l'emprise se situe sur le domaine public est tenu d'en obtenir l'autorisation auprès de Monsieur le Maire.** Le règlement de voirie de la Ville prévoit un cadre précis pour la signalisation des travaux selon leur emprise sur la chaussée, afin de veiller à la sécurité de la circulation.

De même, les riverains ont aussi des obligations sur voies communales pour protéger l'intégrité de ces voies, faciliter leur aménagement et les conditions de circulation. Ces obligations concernent ce que l'on appelle les servitudes (servitudes de visibilité, d'ancrage et de support, de plantations, de lutte contre les incendies). C'est pourquoi, par exemple, en cas de neige et de verglas, les habitants, locataires et propriétaires, sont tenus de déneiger les trottoirs au droit des immeubles ou propriétés qu'ils occupent.

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES RUES

Les principes clés : identité, mobilité, accessibilité et sécurité

Des petits travaux de réparation de chaussée aux rénovations complètes de rues avec installation de nouveaux mobiliers urbains et plantations, la Ville de Montrouge aménage et entretient en permanence ses routes. Des objectifs guident ses actions : améliorer la mobilité de tous, favoriser l'accessibilité, garantir la sécurité des déplacements et, à Montrouge proposer à chaque rue, son identité.

{À chaque rue, son identité. La preuve avec les candélabres de l'avenue Jean Jaurès, rue François Ory ou encore rue Périer.}

Avez-vous remarqué que le mobilier urbain (les bancs, les candélabres, etc.) et les arbres changent d'une rue de Montrouge à l'autre ? C'est l'une des spécificités de notre territoire. Plutôt que d'avoir des rues uniformes qui se ressemblent, **chaque rue possède sa propre identité, sa propre ambiance.** Les candélabres classiques de l'avenue de la République s'opposent dans le style aux candélabres modernes de la rue François Ory. Les gingkos de la rue Lejeune, les platanes de l'avenue Brossolette, les houx tige de la rue Chateaubriand, les cerisiers de la rue Louis Rolland, entre autres, donnent à chaque voie, sa personnalité.

Par ailleurs, à Montrouge, **chaque espace a sa fonctionnalité : les places pour se rassembler, les espaces verts pour se balader, jouer et se détendre** (voir encadrés) **et la rue pour se déplacer.**

Organiser la mobilité de tous : piéton, vélo, voiture…

À pied, en vélo, en trottinette, en bus, en moto ou en voiture… La rue est un espace partagé, qui doit être utilisé facilement. Dans des quartiers où l'aménagement a été possible, la Ville de Montrouge a créé **des zones entièrement réservées aux piétons :** passage Draeger derrière le Centre administratif, autour du >>>

LES DÉPENSES EN VOIRIE 2015

800 000 € : réaménagement de plusieurs rues

86 000 € : participation pour la création de 4 stations Autolib'

{ La piste cyclable avenue Marx Dormoy.}

>>> Centre de loisirs Aristide Briand, rue Georges-Messier, rue Théophile Gautier, rue Jules-Chéret…
La petite reine n'est pas oubliée. Montrouge est aussi dotée de **quatre pistes cyclables propres,** qui permettent la circulation à vélo en dehors de la chaussée et des couloirs de bus : avenue Henri Ginoux, avenue Marx Dormoy, avenue de la Marne et rue Barbès, entre la rue Louis Lejeune et la rue de Gentilly.
Enfin, **la Ville organise la circulation et le stationnement :** installation de feux tricolores, de sens interdits, création de places de stationnement, contournement en cas de manifestation publique comme à l'occasion du cross des enfants, etc.

Entretenir la chaussée

Tout au long de l'année, la Ville de Montrouge veille au bon état de ses 30 kilomètres de voirie. Les conditions météorologiques, les chantiers liés aux constructions d'immeuble, l'utilisation des voies de circulation et des trottoirs, etc., sont autant de facteurs qui contribuent à la dégradation de la voirie. C'est pourquoi, **la Ville de Montrouge intervient régulièrement pour que les trottoirs et routes reçoivent de nouveaux enrobés* ou de nouveaux asphaltes*** (Normes NF EN 12970 et 13108-6). Selon la nature des interventions, les équipes de la Ville utilisent un enrobé basse température, qui consomme moins d'énergie et des enrobés qui visent à réduire les bruits de la circulation.

Favoriser l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Signataire de la charte handicap, la Ville de Montrouge accorde une attention particulière lors des projets d'aménagement, de réaménagement ou de simple occupation des trottoirs, aux conditions de circulation des usagers en situation de handicap. Ainsi, **les trottoirs sont agrandis à une largeur de 1,60 m** pour permettre le passage confortable des personnes en fauteuil roulant ou personnes avec des poussettes, par exemple. Pour permettre aux passagers de descendre plus facilement du bus, **les trottoirs** >>>

LES PLACES, LIEUX DE RENCONTRES ET DE FESTIVITÉS

La rue pour se déplacer, les places pour se rassembler. Telle est la philosophie de la Ville de Montrouge en matière d'aménagement urbain. Il y a 20 ans, Montrouge ne disposait que d'une seule place utilisée pour le marché. **Aujourd'hui, chaque quartier dispose de sa place, lieu de rencontres et de festivités :** place Jules Ferry, place Messier, place de l'Aquapol pour l'Orchestre d'harmonie de Montrouge, etc. Et bien sûr la place Émile Cresp, qui joue aussi son rôle de cœur battant de la Ville. Elle accueille le Téléthon début décembre, la galette des rois fin janvier, la Semaine européenne au mois de mai, la Fête de la musique le 21 juin, le bal du 13 juillet, les Soleillades et la Fête du commerce en septembre. Les événements s'y succèdent toute l'année attirant la foule des Montrougiens. Pour pouvoir proposer en permanence de tels événements, Montrouge a fait le choix de places ouvertes, sans arbres, ni bancs. **Elles sont ainsi modulables en permanence, pour animer votre ville et vous donner des occasions de rencontres, de découvertes et d'échanges.**

{ La rue Descartes rénovée en 2015.}

>>> **sont rehaussés de 18 cm** et mis aux normes PMR (personnes à mobilité réduite). Enfin, pour permettre aux piétons atteints d'une déficience visuelle de reconnaître par les pieds ou par la canne blanche un changement de niveau ou un passage piétons, **des bandes podotactiles (appelée bande d'éveil de vigilance) et des potelets sont systématiquement installés.**

Sécuriser les déplacements de tous

Repeindre les marquages au sol d'un passage piéton... De nombreux petits travaux sont aussi réalisés régulièrement par les services techniques de la Ville pour améliorer les déplacements de chacun. Les Montrougiens interpellent régulièrement le Maire lors des réunions de quartier ou lors du tchat mensuel pour procéder à ces petites améliorations.

La Ville de Montrouge réalise également des aménagements spécifiques pour sécuriser les déplacements de tous. Ainsi, **des passages piétons surélevés, des dos-d'âne* ou encore de coussins berlinois*** (dispositifs installés pour la première fois à Berlin - d'où le nom - plus étroits que les dos-d'âne permettant aux cyclistes de passer à droite et aux bus de passer par-dessus sans toucher le dispositif avec leurs roues) **sont créés pour faire ralentir les voitures et ainsi sécuriser la traversée des piétons.**

Bien éclairer

Avant que la nuit tombe et jusqu'au lever du jour, c'est l'éclairage public sur la chaussée qui contribue à sécuriser la circulation. La Ville de Montrouge veille à ce que cet éclairage soit efficace et écologique quand elle procède au remplacement des lampes des candélabres ou des candélabres eux-mêmes. En effet, des campagnes permettent de remplacer les lampes énergivores par des LED (des lampes à économie d'énergie). C'est le cas par exemple des illuminations de Noël (lire notre encadré). Par ailleurs, la Ville s'est aussi dotée d'horloges astronomiques qui calent l'allumage des candélabres sur la course du soleil. De quoi faire des économies énergétiques et financières !

Procéder à des rénovations complètes en concertation avec les riverains

Au-delà de ces petits aménagements, la Ville de Montrouge procède en fonction de ses moyens financiers à la rénovation complète d'une à deux rues communales chaque année. Il faut dire que le coût d'opération est important : **le mètre linéaire d'une rénovation complète d'une chaussée coûte environ 2 000 euros.** En 2015, elle y consacre un budget de 800 000 euros.

Avant de réaliser les travaux, les services techniques de la Ville font un diagnostic de la rue. Ils analysent le besoin en termes >>>

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 candélabre : entre 7 000 et 10 000 €HT
1 passage surélevé : de 20 000 à 50 000 €HT
1 mètre linéaire de chaussée complètement rénové : 2 000 €HT
1 coussin berlinois : 3 500 €HT
1 bande podotactile : 340 €HT
1 potelet : 115 €HT

SUIVEZ LES TRAVAUX SUR 92120.FR

Cliquez sur « Travaux » depuis la page d'accueil et vous pourrez géolocaliser les travaux en cours et à venir. Il est également possible de connaître la date de commencement des travaux, leur durée, les effets sur la circulation, etc.

DES ESPACES VERTS POUR JOUER ET SE DÉTENDRE

La rue pour se déplacer, les espaces verts pour se balader, jouer, se détendre. Ville fleurie 3 fleurs, Montrouge compte 21 parcs, squares et jardins soit 8 hectares d'espaces verts gérés de manière éco-responsable où vous pouvez lire, profiter de la nature, amener les enfants jouer. Jamais loin d'un jardin, vos rues sont fleuries dans chaque quartier avec pas moins de 160 points de fleurissement et des essences d'arbres différentes.

>>> de chaussée, de trottoir, d'éclairage public. Ils réfléchissent sur les moyens d'améliorer la circulation de tous dans la rue et, quand c'est possible, d'aménager des solutions de circulation douce. Ils proposent des essences végétales différentes pour conforter les alignements arborés de chaque rue.
Parce que l'identité de chaque rue fait partie intégrante de la vie quotidienne des riverains, **la Ville organise une réunion avec les riverains avant chaque rénovation complète. Deux à trois projets sont ensuite présentés aux habitants.** Ils expriment leurs préférences entre les différentes options d'aménagement proposées. La solution mise en œuvre par la suite tient compte de leurs souhaits et des contraintes techniques et financières. En 2014, ce sont les rues Louis Lejeune, Camille Pelletan et Chateaubriand qui ont été rénovées. Cette année, les rues Descartes et Racine ont bénéficié d'une réfection complète. De quoi rendre la ville, plus belle !

{ Les Gingkos, plantés rue Louis Lejeune depuis sa rénovation en 2014.}

LE GLOSSAIRE DES MOTS-CLÉS TECHNIQUES

{ Piste cyclable, bandes pododactiles, trottoir abaissé, potelets, passage piéton surélevé, arbres… un aménagement de voirie complet. Ici, Rue du Poitou.}

Asphalte : mélange composé de matériaux calcaires ou siliceux imprégnés de bitume et utilisé pour la couche de roulement d'une chaussée, ou sur un trottoir.
Bande podotactile : bande ou tout autre dispositif comportant des protubérances ou des reliefs réguliers perceptibles par les pieds, destinés à signaler des obstacles ou à matérialiser des itinéraires ou des emplacements, en particulier pour les personnes malvoyantes
Bateaux : aménagements de voirie, situés sur le domaine public, qui consistent en un abaissement des bordures de trottoirs, destinés à permettre un accès automobile aux propriétés riveraines. L'entretien d'un bateau est à la charge du riverain concerné.
Chaussée : partie de la route normalement utilisée pour la circulation des véhicules.
Coussin berlinois : dispositif destiné à faire ralentir les automobiles sans gêner les autres usagers de la chaussée. Il est suffisamment étroit pour permettre aux cyclistes de passer à droite et aux autobus de passer par-dessus sans le toucher avec leurs roues, mais suffisamment large pour que les voitures doivent au moins faire passer une roue dessus.
Dos-d'âne : bande épaisse d'enrobé constituant un relief plus ou moins brutal sur la chaussée et destiné à faire ralentir fortement les automobilistes, mais aussi tous les autres véhicules. On ne peut mettre de dos-d'âne sur une voie de circulation d'autobus.
Enrobé : mélange de gravier, de sable, de fines et de liant qui constitue le revêtement de la couche de roulement sur une chaussée, ou le revêtement d'un trottoir.
Ilots : éléments en dur non franchissables ajoutés sur la chaussée de part et d'autre d'un bateau pour sécuriser les sorties et les entrées de véhicules.
Oreilles : avancée de trottoir au droit d'un passage piéton, un élargissement de trottoir qui augmente la visibilité du piéton s'approchant de la chaussée pour traverser (il voit et il est vu).
Potelets : éléments de mobilier urbain qui permettent de protéger les trottoirs contre le stationnement illicite et de guider le cheminement des piétons.
Trottoir : partie latérale d'une rue, surélevée par rapport à la chaussée et réservée à la circulation des piétons.
Voie de circulation : partie de la chaussée ayant une largeur suffisante pour permettre la circulation d'une file de véhicules.

LES ILLUMINATIONS DE NOËL

Quelle joie que de rentrer dans Montrouge le soir, sous les lumières joyeuses des illuminations de Noël qui nous font oublier que les jours raccourcissent ! Depuis 2012, les illuminations sont plus nombreuses dans toute la ville, tout en réalisant des économies d'énergie puisque les éclairages sont des ampoules à basse consommation (LED).
Comme chaque année, un tiers des décorations seront renouvelées lors de leur mise en place. Les Montrougiens retrouveront notamment le grand sapin de la place Jean Jaurès, celui de la place Théophile Gautier, les illuminations en continu dans toute l'avenue Jean Jaurès et dans l'avenue Marx Dormoy.

ARCHIVES

Les noms des rues de Montrouge ont une histoire

Les rues de Montrouge ont une histoire qui n'est pas forcément celle que l'on croit ! Saviez-vous que la rue Chopin ne fait pas référence à Frédéric Chopin mais à Charles Hubert Chopin (1840-1909), capitaine d'infanterie et chevalier de la Légion d'honneur à qui appartenait la parcelle toute en longueur de la rue ?

{ Raoul Pugno, pianiste et grand concertiste né à Montrouge en 1852.}

{ Arthur Auger, Maire de Montrouge de 1925 à 1928.}

{ Emile Cresp, Maire de Montrouge de 1929 à 1944.}

{ Henri Ginoux, Maire de Montrouge de 1958 à 1994.}

Si chacun se souvient de **Gutenberg**, l'inventeur de l'imprimerie, de **Danton**, victime de la Terreur sous la Révolution, de **Charles de Gaulle**, âme et chef de la Résistance, connaît-on **Maurice Arnoux**, aviateur né à Montrouge, abattu lors de la campagne de France en 1940 ? Les symboles de la liberté, **Honoré d'Estienne d'Orves, Victor Basch, Gabriel Péri, Pierre Brossolette,** venus d'horizons si différents, tous résistants et victimes des nazis. Souvenir plus lumineux, celui du **Maréchal Leclerc**, libérateur de Paris et de… Montrouge ! Autre conflit : la Première Guerre mondiale : Verdun et ses 500 000 morts, la Marne sur laquelle eut lieu en septembre 1914 la bataille qui sauva Paris et la France. Plus lointain, le souvenir de la guerre de 1870 avec les lieutenants de vaisseau **Saisset et Carvès.**

Les écrivains et les musiciens

Plus inspirante, la pléiade d'écrivain, avec le truculent **Rabelais**, les classiques du Grand Siècle : **Boileau, Bossuet, Corneille, La Bruyère, La Fontaine, Molière, Racine** et **Madame de Sévigné,** les philosophes **Descartes** et **Pascal**. Le moins connu ? Sans doute **Edgar Quinet,** auteur républicain qui dénonçait déjà les illusions du progrès mécanique et préconisait l'enseignement primaire supérieure pour les jeunes filles. N'oubliez pas les musiciens : **Daniel-François-Esprit Auber,** maître de l'Opéra-Comique et **Raoul Pugno,** pianiste et grand concertiste né à Montrouge en 1852.

Les Maires de Montrouge

Parmi les Montrougiens qui ont donné leurs noms à des rues, nous comptons les anciens Maires de notre ville : **François Ory** (1790-1791), **Barthélémy Périer** (1860-1871), **Louis Rolland** (1871-1876), **Edmond Champeaud** (1888-1909), **Hyppolite Mulin** (1908-1912), **Louis Lejeune** (1912-1925), **Arthur Auger** (1925-1928), **Émile Cresp** (1928-1944), **Henri Ginoux** (1958-1994)…

Les bienfaiteurs de Montrouge

Quelques noms de rue font la spécificité de notre ville. **Jean Couprie,** Conseiller municipal en 1881, cède gratuitement à la ville cette ancienne voie privée dont il est le propriétaire. **Gabrielle Lydie d'Harcourt** la femme de **Claude Régnier de Guerchy** (1722-1801) fut la dernière châtelaine de Montrouge. Elle entretint tout au long de sa vie des relations cordiales avec la municipalité à laquelle elle remit les papiers de la seigneurie de Montrouge. De son côté, **Sylvine Candas** fit don à la ville d'une somme de 30 000 francs en 1911 pour les besoins de la seule crèche de Montrouge à l'époque. Le 14 avril 1874, **Madeleine** veuve **Verdier**, léguait à la ville une propriété en bordure de Montrouge ainsi que la somme de 2 000 francs, assortie d'une rente annuelle de 2 000 francs également, pour créer un établissement qui recueillerait les personnes âgées et prendrait le nom d'hospice Verdier.

{ Colonel Gillon, héro de la guerre de 1870.}

Vous trouverez l'origine d'autres noms des rues de Montrouge sur

> 92120.fr

VENDREDI 22 JANVIER 2016 À 20H30

Cécile McLorin Salvant : une surdouée du jazz en concert au Beffroi

NOMINÉE VICTOIRES DE LA MUSIQUE

À l'occasion de la tournée française qui accompagne la sortie de son nouvel album, *For One To Love*, l'artiste que le monde du jazz présente comme la plus prometteuse de ce début de siècle se produit à Montrouge.

Son album *Woman Child*, sorti en 2013, avait conquis le public autant que les critiques. Deux ans plus tard, la Franco-Américaine Cécile McLorin Salvant revient avec un nouvel opus tout aussi inspiré, qui mêle compositions et reprises de standards. Venez applaudir cette étoile montante sur la scène du Beffroi, le temps d'un concert exceptionnel.

Une nomination aux Grammy Awards

« Avec ce nouvel album, la Franco-Américaine nous touche en plein cœur (…) sa voix aux chatoiements infinis est capable de donner une vraie personnalité à un texte », écrivait *Télérama* dans un article de septembre 2015. Son précédent disque lui avait en tout cas valu une nomination aux Grammy Awards, dans la catégorie Meilleur album de jazz vocal. Dans *For One To love*, disponible depuis la rentrée, cette étoile montante du jazz a sélectionné 12 morceaux d'exception dont 5 sont des créations originales, rodées sur scène avant d'être enregistrées en studio dans les conditions du live.

© John Abbott

Si Cécile McLorin Salvant est une pure chanteuse de jazz, ses talents de comédienne lui permettent de transformer chaque chanson en une véritable histoire. Celles qu'elle raconte au public parlent d'amour et s'inspirent de ses expériences, mais aussi de celles de ses proches. La jeune femme de 26 ans puise également dans le répertoire de ses prédécesseurs. *« Je suis influencée par les standards, j'aime leur côté intemporel, j'aime quand on n'arrive pas à mettre une année sur une chanson »*, confiait-elle il y a quelques semaines sur les ondes de *France Info*.

Un prix prestigieux à seulement 21 ans

Le parcours de cette artiste hors-norme a de quoi impressionner. Née en 1989 à Miami, d'un père haïtien et d'une mère française, Cécile McLorin Salvant est encore adolescente lorsqu'elle entame sa carrière de chanteuse de jazz. Formée au conservatoire d'Aix-en-Provence et à la New School de New York, elle n'a que 21 ans lorsqu'elle remporte la Thelonious Monk International Jazz Competition, considérée comme la plus exigeante et la plus prestigieuse de tout l'univers jazz. Depuis, son parcours artistique a été couronné de succès. Choisie pour être

© John Abbott

la chanteuse officielle de la campagne de Chanel, elle collabore avec les grands noms du jazz, de Jacky Terrasson à Wynton Marsalis, et se produit sur les plus belles scènes du monde. Accompagnée en concert par trois excellents musiciens, dont le très doué Aaron Diehl au piano, celle dont le *New York Times* vantait récemment le *« goût exquis dans le choix des chansons et le phrasé »* s'apprête à confirmer devant le public montrougien toute l'étendue de son talent.

Vendredi 22 janvier à 20h 30
Le Beffroi – Salle Mœbius
2, place Émile Cresp
À partir de 14 € sur abonnement – Entre 8 et 20 € en billetterie individuelle
Ventes sur 92120.fr et à la billetterie de la Médiathèque (32, rue Gabriel Péri)
Informations et réservations au 01.46.12.74.59

> 92120.fr

ART CONTEMPORAIN

La Biennale JCE 2015-2017 lancée à Montrouge

Du 15 octobre au 3 novembre dernier s'est tenue au Beffroi la Biennale de la Jeune Création Européenne 2015-2017 (JCE) créée par la Ville de Montrouge en 2000. Retour en images sur le vernissage, l'exposition, les lauréats, les moments forts, etc.

Le 14 octobre dernier sur la place Émile Cresp, les percussions des élèves du conservatoire Raoul Pugno retentissent. Devant le Beffroi, une voiture rouge accidentée échappant de la fumée. Deux hommes autour. Ce sont les Néerlandais Frank Blommestijn et Michiel Van Der Werf, lauréats JCE de l'édition 2013-2015, qui donnent vie leur à œuvre, visuel retenu pour l'affiche de la Biennale JCE 2015-2017.

© Julien de Rosa / Starface

Panorama inédit de la nouvelle génération d'artistes

Au Beffroi, l'exposition de la Biennale JCE se déploie telle une cartographie des espoirs, interrogations et préoccupations qui sous-tendent la création contemporaine au sein d'un même continent. Comment, dans une telle diversité d'expressions, trouver un fil conducteur ou encore, d'éventuels axes fondateurs d'un monde artistique globalisé à l'échelle européenne ? Du 15 octobre au 3 novembre dernier, la Biennale JCE a proposé quelques pistes de réflexion en confrontant les différents univers des 56 artistes issus de 7 pays qui s'entrechoquent ou au contraire, peuvent entrer en résonance en termes de vision, de pratique, de médiums.

© Julien de Rosa / Starface

56 artistes - 3 lauréats

Présidé par Alexia Fabre, directrice du MAC/VAL, un jury prestigieux a remis le 14 octobre dernier les Grands Prix JCE – Bourse Crédit Agricole à trois des artistes exposés en présence de Jean-Loup Metton, Maire de Montrouge et de Gabrielle Fleury, Maire-adjoint déléguée à la Culture et à l'Evènementiel : Magdalena Sawicka (Pologne), Klàvs Loris (Lettonie) et Willem Boel (France). Reconnus pour la qualité de leur travail, ils deviennent les ambassadeurs de la génération mise à l'honneur dans cette nouvelle édition de la Biennale. Ils remportent également une bourse de 2 000 € de la part du Crédit Agricole, une résidence de 6 mois à Montrouge et une exposition à Bruxelles au H18. >>>

© Julien de Rosa / Starface

{ Jean-Loup Metton, Maire de Montrouge, entouré entre autres de Gabrielle Fleury, Maire-adjoint déléguée à la Culture et à l'Evènementiel et des commissaires artistiques des 7 pays européens.}

>>> Les prochaines étapes de la Biennale

Après Montrouge, les 56 artistes de la sélection vont bénéficier d'un dispositif unique développé par la Biennale JCE : un réseau de résidences leur permettant d'effectuer des séjours de travail et de création dans les villes européennes partenaires, un circuit de deux ans qui leur offre ainsi des possibilités de mobilité et d'échanges incomparables tout en leur permettant de développer leur sensibilité et leur curiosité artistiques à l'égard d'autres cultures. En effet, les œuvres des artistes vont à présent être présentées dans six autres pays :

- AVRIL / MAI 2016 - Hjørring, Danemark - The Art Building in Vrå - The Engelund Collection
- JUIN / JUILLET 2016 - Wrocław, Pologne - HalaStulecia
- AOÛT / SEPTEMBRE 2016 - Cēsis, Lettonie - Brūzi Complex
- FÉVRIER / MARS 2017 - Côme, Italie - Villa Olmo
- AVRIL / MAI 2017 - Figueras, Espagne - Musée Empordà
- JUILLET / AOÛT 2017 - Amarante, Portugal - Museu Cardoso De Souza

LES LAURÉATS DE LA BIENNALE JCE 2015

© Julien de Rosa / Starface

{ Jean-Loup Metton, Maire de Montrouge accompagné des lauréats 2015 de la JCE ou de leurs représentants.}

© Julien de Rosa / Starface

{ Magdalena Sawicka (Pologne)
Née en 1990, vit et travaille à Varsovie. Plus jeune artiste de la sélection, Magdalena Sawicka axe son travail sur l'intime, la sexualité. Tout en regardant les autres et elle-même, l'artiste crée un certain code, une image du présent.}

© Julien de Rosa / Starface

{ Klàvs Loris (Lettonie)
Né en 1988, vit et travaille à Riga. Loris dépeint les paysages de Lettonie. Pour lui, la nature n'est pas seulement un environnement physique mais également un miroir de la conscience.}

© Julien de Rosa / Starface

{ Willem Boel (France)
Né en 1983, vit et travaille à Gand (Belgique). Willem Boel construit d'ahurissantes machines. Il donne forme à ce qui se produit dans la quotidienneté, à ce qui ne croit pas en la finalité, à des sculptures qu'il extrait, véritablement, du néant.}

COLLECTION D'ART DE LA VILLE DE MONTROUGE

Giulia Andreani, « *La Concierge* »

C'est une scène d'hommes, des militaires au garde à vous posant en grand uniforme devant l'Hôtel de Ville de Montrouge en 1919. Dans le coin supérieur droit, le visage d'une femme surgit de derrière les barreaux. Giulia Andreani vient d'offrir à la Ville cette peinture qu'elle a réalisée en résidence à Montrouge. Explications de l'artiste en personne.

« La toile *Concierge* est le résultat d'un travail en collaboration avec le service des Archives de la Ville. Un document daté de 1919 a surgi de façon inattendue alors que nous étions en train de reclasser de vieux clichés. Abîmée et oubliée, la photographie représentait une parade de militaires lors du grand «défilé de victoire» du 14 juillet 1919, comme l'indique une inscription située sur le passe-partout qui encadre l'image. Les hommes posent sérieux. Ils sont sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Montrouge.

{ Guila Andreani, La Concierge, *Huile sur toile, collection de la Ville de Montrouge.}*

Faire remonter l'Histoire à la mémoire

Ce que j'ai voulu réaliser, c'est analyser ce groupe compact d'hommes qui posent en uniformes. J'ai recadré l'image pour en faire une peinture en me focalisant sur un double punctum. Un homme qui tourne la tête vers la droite ; tel un mauvais élève, il semble faire la causette avec ses voisins. Petit et rond, on le dirait mal à l'aise au cœur de cet attirail militaire. Toujours à droite, une autre scène dans la scène se déroule : une femme, en position périphérique cachée, scrute le groupe de derrière les barreaux d'une fenêtre. Elle devient le protagoniste de ma peinture. J'ai voulu penser qu'elle était la gardienne de l'immeuble comme dans l'imaginaire de l'époque romaine, le genius loci, l'esprit des lieux. Elle aurait pu être la concierge, entendue comme la personne qui gère le bâtiment, celle qui habite au rez-de-chaussée et qui discrètement voit défiler les gens dans les aller-retours quotidiens.

Un symbole féministe

Ce personnage féminin devient pour moi un symbole. Beaucoup de femmes ont été actrices ou plutôt figurantes dans l'Histoire de 14-18. Si le terme de concierge semble avoir une connotation négative en français, langue qui n'est pas ma langue maternelle*, cette présence fantomatique qui surgit de l'ombre peut paraître étrange et inquiétante, reste pour moi plutôt bienveillante. Peut-être qu'elle attend son tour pour passer du côté lumineux de l'Histoire, faire partie de la « fête », peut-être qu'elle se moque de ces hommes qui se fatiguent à poser, peut-être qu'elle comprend que c'est absurde, que dans la guerre tout le monde est vaincu et qu'il y a rien à fêter…

Des visages flous, une teinte unique

Le « floutage » des visages me permet de jouer comme avec une ouverture de diaphragme pictural sur l'image : il permet des degrés de finition différents dans la composition pour accompagner le regard du spectateur d'un endroit à l'autre de la composition. Les coulures au contraire, ne sont pas un effet pictural voulu mais un résultat de l'utilisation d'une peinture acrylique diluée qui dégouline lorsqu'elle est appliquée sur la toile en position verticale.

Pour faire resurgir des visages de nos mémoires collectives, j'emploie une tonalité unique, le gris de Payne, un gris foncé qui tend au bleu plus fréquemment utilisé en aquarelle. Couleur qui évoque les vieux écrans de cinéma, les coupures de journaux, les albums de famille. »

*Giulia Andreani est née à Venise, en 1985.

CONCOURS D'ÉCRITURE

Envoyez vos nouvelles fantastiques et policières

Avis à tous les auteurs en herbe ou expert, mobilisez votre imagination, plongez-vous dans l'écriture et envoyez-nous vos nouvelles avant le 12 mars 2016. Cette année, le jury de notre concours est présidé par l'écrivain Hubert Haddad.

© Thinkstock

La Ville de Montrouge organise du 1er décembre 2015 au 12 mars 2016 son concours d'écriture de la nouvelle fantastique et policière.
Piloté par la Médiathèque, ce concours est ouvert à tous à partir de 10 ans. Il comporte quatre catégories d'âge, dont trois pour la jeunesse : de 10 à 12 ans, de 13 à 14 ans, de 15 à 17 ans.

Un jury récompensera les meilleurs écrits le 17 juin 2016 en présence de l'**écrivain Hubert Haddad,** président du Concours de la nouvelle fantastique et policière.

Règlement du concours à partir du 1er décembre
À la Médiathèque – 32, rue Gabriel Péri
> www.92120.fr

TCHATTEZ AVEC MONSIEUR LE MAIRE

Posez vos questions en direct et en vidéo à Jean-Loup Metton, Maire de Montrouge, **le lundi 30 novembre de 19h à 20h** sur *www.92120.fr*

> Et retrouvez le tchat en différé dès le lendemain sur *www.92120.fr*.

Rendez-vous à l'exposition d'Art Des Deux Mains

L'association Art Des Deux Mains rassemble une communauté d'artistes hétéroclites animée par la passion de créer. Elle organise une exposition-vente **au Beffroi le samedi 12 décembre de 10h à 20h et le dimanche 13 décembre de 10h à 19h.** Vous découvrirez des objets originaux qui pourraient devenir des cadeaux de Noël sensationnels : art numérique, photos, objets en cuir, art céramique, bijoux artisanaux et fantaisies, carterie 3D, dentelle aux fuseaux, écharpes et poncho, décorations sur chapeaux, peinture acrylique aquarelle, huile, tissus et broderies, sculpture en verre, etc. Le défilé de mode des créations de Mélèk a lieu le samedi vers 18h. Un espace buffet-détente a également été prévu pour permettre à chacun de se restaurer et d'échanger avec les artistes.

Plus d'info
artsdes2mains@gmail.com

L'Atelier vocal

L'Atelier vocal propose **des cours de chant, de technique vocale et d'interprétation** en cours individuels d'une heure pour adultes et jeunes adultes. Avec Eric Guillermin, vous travaillerez sur votre posture et votre respiration ventrale et effectuerez des exercices sur la voix avec le travail d'un chant. Vous pourrez prendre aussi **des cours de formation musicale** pour adulte qui vous permettront d'appréhender et de vous familiariser avec une partition. Des **cours d'aide de formation musicale** aux enfants en conservatoire sont également proposés.
L'Atelier vocal a créé deux formations chorales depuis 4 ans. **L'ensemble Voce di Donne**, ensemble à voix de femmes, s'adresse aux dames ayant une petite expérience vocale, chorale et musicale. Répertoires classique et contemporain. **L'Atelier chant choral** est une chorale d'adultes mixte qui s'adresse aux débutants et non débutants. Avis aux chanteurs et chanteuses !

L'Atelier Vocal
112, avenue Jean Jaurès
Eric Guillermin : 06.59.13.89.42
> www.lateliervocal.org

{ Brigitte Munier.}

CONFÉRENCE AU BEFFROI

Trois questions à Brigitte Munier

Faut-il avoir peur des robots ? Nous mènent-ils vers une crise sans précédent de l'emploi dans une société froide ou nous permettent-ils d'évoluer vers une post-humanité qui vaincra la mort ? Brigitte Munier, enseignant-chercheur à Télécom-Paristech, répond à nos questions avant sa conférence le 1er décembre 2015 à 20h 30 au Beffroi.

MONTROUGE MAGAZINE : Présentez-vous à nos lecteurs.

BRIGITTE MUNIER : Philosophe et sociologue de formation, mes recherches portent sur la nature de la pensée mythique et symbolique et sur la place du mythe dans la culture. Je travaille sur l'imaginaire.

M.M. : Qu'en est-il de l'homme technologiquement augmenté dont on nous promet la venue ?

B.M : Pour la première fois de son histoire, l'Humanité est à même de modifier consciemment son espèce. Que nous en soyons enthousiasmés ou terrifiés, nous n'en demeurons pas moins impuissants. La notion de maîtrise a perdu sa pertinence : la technoscience qui *« se profile à l'horizon par "convergence" de toutes les disciplines vise précisément à la non-maîtrise »,* écrit Jean-Pierre Dupuy. Les savants sont en passe d'être des expérimentateurs : *« Des disciplines comme la vie artificielle, les algorithmes génétiques, la robotique, l'intelligence artificielle distribuée répondent déjà à ce schéma »,* qu'achèvera le programme nanotechnologique*. De la promesse de cet homme transformé, le public ne recueille que des résumés d'innovations, de grands travaux présentés souvent pêle-mêle avec les fantasmes des post-humanistes.

D'autres défendent comme Jean-Michel Besnier , l'ambition de « rester humain ». Cette résistance signifie continuer à concevoir *« l'homme comme fin et comme valeur supérieure »***: l'homme est alors envisagé dans sa grandeur et sa misère, la vulnérabilité de sa chair et sa douleur de la mort, sa capacité de créer et de détruire. En contradiction avec l'humanisme, les militants du post-humanisme veulent dépasser la maladie, la vieillesse et même la mort qu'ils pensent éradiquer en téléchargeant le *mind* (l'esprit conscient de lui-même) sur des supports renouvelables.

M.M. : Les robots vont-ils éliminer le travail humain, pour le meilleur comme pour le pire ?

B. M. : Je ne suis guère qualifiée pour traiter de chômage technologique dont parlent les économistes. D'un point de vue sociologique, ce thème pose le problème de la disqualification du travail humain. Si la substitution de robots à des personnes exposées à des travaux physiquement dangereux ou éprouvants constitue un indiscutable progrès, l'éviction de l'humain peut être dommageable à certains métiers qui réclament le maintien d'interactions humaines. Apprendre à composer avec les humeurs et affects d'un(e) éducateur (trice) fait partie de l'apprentissage d'un être social.

* *Le Débat*, n° 129, mars-avril 2004

** Sartre, *L'Existentialisme est un humanisme*

{sa bibliographie}

- *Le Parfum à travers les siècles*, Paris, Félin, 2003
- *Quand Paris était un roman*, Paris, La Différence, 2007
- *Robots, le mythe du Golem et la peur des machines*, Paris, La Différence, 2011
- *Technocorps, la sociologie du corps à l'épreuve des nouvelles technologies* (sous ma dir.), Paris, François Bourin, 2013.

Conférences au Beffroi

Brigitte Munier : faut-il avoir peur des robots ?
Mardi 1er décembre 2015 à 20h 30

Le Beffroi – Salle Lucienne et André Blin
2, place Émile Cresp
Tarif : en abonnement 15 € les 5 conférences, en place individuelle 5 €

Billetterie :
- Au Beffroi le jour de la conférence
- À la Médiathèque - 32, rue Gabriel Péri – mardi et vendredi de 14h à 19h, mercredi et samedi de 10h à 12h et de 13h 30 à 17h, jeudi de 14h à 17h.
- sur le site :

> www.92120.fr

MEDIATHÈQUE

Les coups de cœur

UNE BELLE RÉFLEXION SUR LE TEMPS QUI PASSE
SAUDADE

Le scénario. Un livre court, à la forme étonnante, qui raconte l'histoire d'un homme à deux moments charnières de sa vie, avec deux voix, celle de l'enfant qu'il était à 7 ans et celle de l'homme de 40 ans. Les premiers émois amoureux et les découvertes de l'enfance d'un côté, la douleur de la séparation de l'autre. Esthétiquement très intéressant, la version de l'adulte et celle de l'enfant sont représentées chacune sur une moitié du livre, les chapitres alternant les deux âges. Écrit avec poésie et nostalgie, une belle réflexion sur le temps qui passe.

L'univers. Anacaona est une maison d'édition indépendante fondée en 2009 et spécialisée dans la littérature marginale brésilienne. Mise en lumière à l'occasion du dernier Salon du livre, dont l'invité était le Brésil, elle offre un catalogue riche. On y trouve notamment le best-seller *Je suis favela,* un recueil de nouvelles auquel participe João Anzanello Carrascoza.

L'auteur. João Anzanello Carrascoza est né dans l'état de São Paulo. Il a publié de nombreux recueils de nouvelles et *À sept et à quarante ans* est son premier roman. Il est considéré comme « un écrivain des sentiments », qu'il préfère aux questions sociales.

À Sept Et A Quarante Ans
De João Anzanello Carrascoza
Anacaona Éditions, 2014

> Espace adulte / réf. : R CARR

DVD
LEVIATHAN D'ANDREI ZVIAGUINTSEV

Le scénario. En Russie, un homme, Kolia, se bat contre un système corrompu pour défendre sa terre et ses biens. L'éternelle lutte du petit contre le puissant (ici un despote local) dans un monde où la brutalité fait loi.

Le réalisateur. Leviathan est le quatrième long-métrage d'Andrei Zviaguintsev, après *Le Retour* (2003), *Le Bannissement* (2007) et *Elena* (2011). Pour *Leviathan* le réalisateur a été récompensé par le prix du meilleur scenario au Festival de Cannes 2014 et par le Golden Globe du meilleur film étranger. En dépit de sa (relativement) courte carrière, Andrei Zviaguintsev est d'ores et déjà l'un des réalisateurs russes les plus respectés.

L'univers. Malgré des paysages à couper le souffle (les rivages de la mer de Barents), l'atmosphère est assez désespérante. L'humanité des « victimes » ne peut vraiment rien face au cynisme et à la violence des pouvoirs, qu'ils soient politiques ou religieux. Nous ne sommes pas loin ici d'une forme de cinéma vérité avec des plans d'un réalisme époustouflant. Ainsi, la scène où le potentat, ivre, menace Kolia, laisse vraiment à penser que l'acteur l'incarnant ne joue pas…

Un film dur sur un monde sans pitié.

Leviathan
Andrei Zviaguintsev
2014

> Espace Musiques et Cinémas / F ZVI

ROMAN FANTASTIQUE
DÉJOUEZ LES COMPLOTS QUI SE TRAMENT EN SILLYRIE

Le scénario. Lors d'un hiver glacial dans le grand-duché de la Sillyrie, les enfants des bas-fonds, surnommés « Les enfants sans nom », sont kidnappés par d'étranges hommes-loups sans foi ni loi. Mimsy Pocket, héroïne de 14 ans, agile et intrépide, réputée pour ses talents de voleuse, se retrouve prise dans un guet-apens avec ses compagnons. Ensemble, ils sont emmenés vers une destination inconnue où les attend la mystérieuse Dame noire. En parallèle, son ami Magnus Million, neveu d'un membre éminent et fortuné du gouvernement de Syllyrie, se voit contraint de partir en mission accompagner le jeune prince Kikklas afin de signer un traité de paix avec l'Illyrie. Leurs chemins vont se croiser pour plus d'aventures.

L'auteur. Jean-Philippe Arrou-Vignod est l'auteur de nombreux romans, tant pour les adultes que pour la jeunesse, parmi lesquels la série *Enquête au collège, Les Histoires des Jean-Quelque-chose* ou les albums *Rita et Machin*.

L'univers. Le lecteur est plongé dans un univers sombre, glacial, où certains jeunes enfants sont livrés à eux-mêmes, ce qui entraîne une grande solidarité. Mimsy Pocket est une héroïne rebelle et courageuse et véritablement attachante. Quant au personnage de Magnus Million, il apporte beaucoup d'humour et de légèreté, notre héros est un parfait poltron entraîné malgré lui dans une aventure qui le dépasse mais qui révélera sa valeur et son courage.

Mimsy Pocket Et Les Enfants Sans Nom
Jean-Philippe Arrou-Vignod
Gallimard Jeunesse, 2015.

> Espace Jeunesse : Réf. JR ARR

LES NOUVEAUTÉS DE LA MÉDIATHÈQUE !

- Guide touristique : ***Édimbourg en quelques jours,*** de Neil Wilson
- Livre documentaire : ***LinkedIn, le guide pratique,*** de Joëlle de Luzy-Walraevens
- DVD documentaire : ***De Groodt,*** de Stéphane De Groodt
- Roman : ***Un amour impossible,*** de Christine Angot
- BD : ***Le rapport de Brodeck,*** de Manu Larcenet
- CD musical : ***Chambre 12,*** de Louane
- CD musical : ***For one to love,*** de Cécile McLorin Salvant
- DVD film : ***Foxcatcher,*** de Bennett Miller
- Album : ***Lotte, fille de pirate,*** de Sandrine Bonini
- Roman adolescent : ***Darkwind,*** de Sharon Cameron
- DVD : ***L'ours Paddington,*** de Paul King

REPORTAGE SUR LES BÉBÉS NAGEURS

Bienvenue au jardin aquatique

Chaque samedi matin, le jardin aquatique de l'Aquapol accueille les familles qui veulent familiariser leurs enfants de 3 mois à 4 ans avec l'eau. Une promesse de bien-être hors du temps. Les images parlent d'elles-mêmes : que du bonheur !

Un bassin tout en courbes, une eau chauffée à 32 °C, une pataugeoire de « 11 cm de profondeur », précise en riant un des grands-parents venus ce jour-là avec jets et bouillements d'eau. Et des accessoires colorés pour tous les âges : tapis en mousse et jeux flottants, seaux, ballons et mini-toboggans pour les plus grands. C'est la fête !

© Virginie De Galzain

Découvrir l'eau en douceur

« C'est la première fois que l'on vient. C'est une façon de commencer une activité douce avec notre bébé de 3 mois, et surtout de voir comment il réagit », confie une maman. Et le résultat ne se fait pas attendre. Car être au contact de l'eau, c'est retrouver des sensations familières, éveiller tous ses sens, flotter, glisser, bouger et respirer autrement, toucher de nouvelles matières, entendre de nouveaux sons, des cris, des rires, des ploufs ! Tout ça, parfois, dans les bras de papa ou maman : que demander de plus ?
C'est aussi un lieu social sans barrières, au contact d'autres enfants. Et pendant que les plus petits s'observent, les parents discutent, se retrouvent et créent parfois des amitiés qui se prolongeront à la crèche ou à l'école maternelle.

© Virginie De Galzain

© Virginie De Galzain

Se détendre et s'amuser !

Venir au jardin aquatique, c'est s'accorder un temps de bien-être en famille, une pause loin de l'agitation de la semaine. Rindra, 33 ans, le confirme : *« Nous voulions avoir un moment privilégié avec notre fils (6 mois) en dehors d'un quotidien bien chargé (crèche, médecin, etc.). Cet été, on s'est rendu compte qu'il aimait bien l'eau, et comme la grasse matinée n'existe plus, on a voulu essayer avant de prendre un abonnement. C'est vraiment une réussite ! »* Un vrai espace de détente pour les parents et pour les enfants. >>>

© Virginie De Galzain

© Virginie De Galzain

© Virginie De Galzain

© Virginie De Galzain

© Virginie De Galzain

© Virginie De Galzain

© Virginie De Galzain

>>> *« En semaine, je vois peu ma fille (2 ans et demi) à cause du travail. Ici, il n'y a qu'elle et nous »,* précise Antoine venu avec sa compagne. *« Cela nous permet de jouer avec elle, de la voir s'amuser, elle adore ! Mais il faut bien la surveiller car elle n'a peur de rien »,* poursuit-il.

À chaque âge, son créneau horaire

Pour les enfants de 3 à 18 mois, le jardin aquatique commence à 9h 30, pour les 18 à 30 mois, à 10h 10 et les enfants âgés de 30 mois à 4 ans, à 10h 50 et ce, chaque samedi matin. La durée moyenne est de 40 minutes, car au-delà, un petit peut commencer à avoir froid. Et il faut de la place pour tout le monde, car le jardin aquatique a ses habitués. Seule condition : l'enfant doit toujours être accompagné d'un adulte. Inutile d'apporter vos jouets, il y a tout ce qu'il faut sur place ! Et deux maîtres nageurs-sauveteurs sont présents en permanence, à votre disposition si vous avez besoin d'aide ou de conseils.

INFOS PRATIQUES
Aquapol
91, avenue Henri Ginoux
01.46.12.76.89

Jardin aquatique : tous les samedis
• Groupe 1 (3 à 18 mois) : 9h 30-10h 10,
• Groupe 2 (18 à 30 mois : 10h 10-10h 50,
• Groupe 3 (30 mois à 4 ans) : 10h 50-11h 30.
Tarifs 2015 (base pour 2 adultes et 1 enfant) : 9,50 € la séance ; 90 € le trimestre sur abonnement, 211 € l'année.

> www.92120.fr

LES PRÉCAUTIONS HABITUELLES

Pour bien en profiter, soyez prévoyant :
- Avoir fait la 2e injection du vaccin DTP et avoir eu le feu vert du pédiatre,
- Mettre une couche imperméable si nécessaire (en vente à l'unité sur place), un maillot et un petit bonnet de piscine,
- Mettre des brassards (à partir de 2 ans),
- Bien tenir son enfant et le surveiller en permanence,
- Être attentif aux signes et le sortir de l'eau s'il commence à avoir froid,
- Et prévoir un petit encas pour la sortie, car la piscine, ça creuse !

Challenge de golf des 36 communes des Hauts-de-Seine

Lors de la 7e édition du challenge de golf des 36 communes des Hauts-de-Seine, Montrouge qui avait engagé une équipe de 5 joueurs, se classe à la 9e place sur 14 en finale. C'est la ville de Vaucresson qui a remporté cette édition sur le golf de Saint-Cloud le 4 juillet dernier. Les résultats ont été annoncés au cours d'un repas offert par le Comité départemental des Hauts-de-Seine de la Ligue de Golf de Paris sur la terrasse du club house.

© DR

Les prochaines rencontres du GSM

Toutes les rencontres de football ont lieu au stade Maurice Arnoux, rue Maurice Arnoux à 9h 30. Venez encourager les équipes du GSM !

© DR

Équipe Seniors
Dimanche 29 novembre 2015 :
GSM - FC RUEIL-MALMAISON
Dimanche 31 janvier 2016 :
GSM - ABEILLE DE RUEIL

Équipe Vétérans
Dimanche 22 novembre 2015 :
GSM - ISSY-LES-MOULINEAUX
Dimanche 6 décembre 2015 :
GSM - GENNEVILLIERS
Dimanche 17 janvier 2016 :
GSM - PETITS ANGES PARIS
Dimanche 24 janvier 2016 :
GSM - PITRAY OLIER

Groupe Sportif De Montrouge (Gsm)
19, rue Henri Barbusse
gsmontrouge@lpiff.fr
> http://gsmontrouge.footeo.com

FOOTBALL - MFC 92

Les U17 en National

À l'issue d'une saison passionnante et indécise jusqu'à la dernière journée, les joueurs U17 (moins de 17 ans) du Montrouge Football Club 92 ont fini à la deuxième place de leur championnat derrière le Paris Saint-Germain, et ont accédé au niveau National dès la saison 2015-2016. Cette accession au plus haut niveau récompense le travail accompli depuis de nombreuses années par l'École de Football, régulièrement récompensée par le label qualité de la Fédération Française de Football, et par les éducateurs qui prennent le relais en préformation et formation des joueurs.
Ce travail permet aux équipes de jeunes d'être présentes chaque année dans les phases finales des compétitions départementales et régionales. C'est le cas des U15 (moins de 15 ans) qui ont remporté la coupe des Hauts-de-Seine pour la deuxième année consécutive.

900 licenciés

Au sein des installations mises à disposition par la Ville de Montrouge, dont le stade Lezer avec sa nouvelle tribune, le MFC 92 accueille près de 900 licenciés dont 2 équipes Senior, 1 équipe en CDM et 4 équipes féminines. N'hésitez pas à les rejoindre en tant que joueur, bénévole, dirigeant ou supporter !

MFC 92
09.61.28.87.54 - Secrétariat : Stade Jean Lezer - 2, rue Chateaubriand
Ouvert mardi et jeudi de 15h à 19h, mercredi de 14h à 19h
mail : mfc92@lpiff.fr
> www.mfc92.fr

MARCHE, RANDONNÉE...

Élancez-vous

Il est toujours temps de rejoindre l'association ÉLAN et de participer à leurs nombreuses activités sportives.

Gym douce et stretching

Des cours de gym douce et stretching sont proposés le jeudi de 14h à 16h à la Maison des associations au 105, avenue Aristide Briand et le vendredi de 10h à 12h au dojo de l'Aquapol au 91, avenue Henri Ginoux.
Lors de cette saison 2015-2016, l'association organise également deux ateliers à la Maison des associations : stretching et massage chinois, le samedi 16 janvier de 9h à 12h et relaxation et gestion du stress, le samedi 6 février de 9h à 12h.

Marche nordique et randonnées

Tous les vendredis de 14h à 15h 30, vous pouvez opter pour la marche nordique au bois de Clamart. Pratiquée à l'aide de bâtons, la marche est une alliée formidable pour conserver vigueur et souffle. Venez essayer !
Pour compléter votre entraînement, rejoignez l'association ÉLAN lors de ses prochaines randonnées 2016 :
- Samedi 12 mars : ballade culinaire autour du Cresson (4h environ),
- Samedi 2 avril : découverte des villégiatures royales (environ 16 km),
- samedi 4 juin : forêts et rivières du Gâtinais français.

Et ne pourquoi pas vous inscrire à balade en raquettes à Villard de Lans du 27 au 31 janvier 2016 ? Renseignez-vous !

Élan
Info au 06.03.57.38.91
elan.sport92@gmail.com
> www.assoc-elan.fr

STADE MULTISPORTS DE MONTROUGE

Des places, des résultats et des projets

Au SMM, les **inscriptions sont possibles tout au long de l'année** sous réserve de places disponibles. C'est le cas des sections aïkido (enfants et adultes), athlétisme (adultes), badminton (jeu libre), basket-ball (adultes), boules/pétanque, cyclotourisme, éveil corporel, gymnastique artistique, gymnastique pour tous, jogging, judo (enfants et adultes), ju-jitsu (dès 12 ans), karaté, musculation, tennis (jeu libre) et tennis de table. Bon à savoir : avant de faire votre choix, profitez d'un cours d'essai. Par ailleurs, **une section handball** à la rentrée 2016 est en projet au SMM. Intéressés ? Faites-vous connaître.

Stade Multisports de Montrouge
Secrétariat général 105, rue Maurice Arnoux
Du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 16h 30 à 19h
01.42.53.70.88
contact@smm92.fr

> smm92.fr

Badminton : déjà des résultats !

Félicitations à plusieurs joueurs du SMM. **Laetitia Jaffrennou** (12 ans) est médaillée de Bronze au championnat de France en Double Dames et vainqueur du Double Dames et finaliste du Simple Dames de l'Open d'Allemagne. Depuis septembre, elle fait partie de la liste ministérielle des sportifs de haut niveau catégorie « Espoirs » et a participé à la Danish Cup en octobre. **Véronique Saugues** est médaillée de Bronze en Double Mixte au championnat de France Vétérans catégorie 35/40 ans. **Muriel Huet** est vice-championne de France en Double Dames au championnat de France Vétérans catégorie 45/50 ans. **Mathieu Thomas** est champion de France en Simple (catégorie SL3), vice-champion de France en Double (SL3-SL4) et médaillé de Bronze en Double Mixte. Malgré de bons matches, l'équipe 1 a perdu sa première journée de Nationale 3 face à Gien. Venez encourager les équipes lors des rencontres à domicile au gymnase Rabelais, notamment le 12 décembre à 16h.

L'aïkido

Tous les aïkidokas adultes et enfants de Montrouge ont repris le chemin du dojo pour pratiquer cette belle discipline, qui consiste en l'art de combattre sans combattre, sous la houlette du professeur Christian Mouza, 6e dan. Les cours adultes ont lieu le mercredi et vendredi à 12h 15 au dojo Maurice Arnoux. Les cours enfants se déroulent le jeudi à 17h 30 et à 18h 15 au dojo Henri Ginoux. Les adolescents intéressés sont invités à contacter le SMM.

Section Aikido du SMM
06.29.12.20.91

Golf Montrouge : c'est parti !

L'activité golf a pris son départ du TEE du SMM. Le calendrier des rencontres amicales et des compétitions sont disponibles sur le site du SMM/Golf. Venez

les rejoindre pour partager votre passion de la petite balle blanche. Tarif d'adhésion pour les Montrougiens : 50 € pour la saison sportive.

Section Golf du SMM
> golf@smm92.fr

La musculation : une activité pour tous

Homme, femme, adolescent, jeune, moins jeune, venez prendre soin de vous. Dans une ambiance détendue, le professeur et diplômé d'État Ludovic Fontaine est à votre disposition pour vous coacher et vous guider sur les appareils de la salle de musculation du stade Maurice Arnoux. Cette dernière vient d'être équipée d'un tapis de course, de TRX et d'elliptique. Une séance d'essai vous est proposée sur présentation d'un certificat médical. Avec des tarifs raisonnables et des possibilités de réduction, n'hésitez plus et lancez-vous !

{ Le 25 août dernier, la Ville de Montrouge, le comité local de la Libération, les Anciens Combattants de Montrouge, ont fleuri et se sont recueillis devant les neuf plaques rendant hommage à ceux qui sont tombés pour que la France vive dans l'indépendance, la liberté et la paix. La cérémonie s'est terminée par un dépôt de gerbe au Monument aux morts.}

Libération de Paris : hommage aux victimes

© Bruno Levesque / Agencemedia

{ Le 12 septembre, les Montrougiens ont pu rencontrer une centaine d'associations au gymnase Maurice Arnoux à l'occasion du forum qui leur est consacré à chaque rentrée. Présentation des activités, incitation au bénévolat, projections, diaporamas, démonstrations, etc., ont confirmé la vigueur des associations montrougiennes.}

Le Forum des associations

© DR

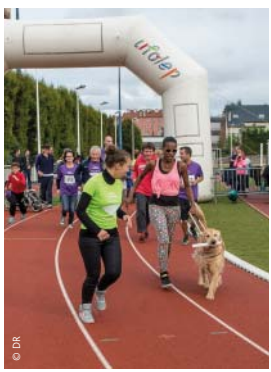

© DR

Le chrono solidaire

{ Avec le soutien de la Ville de Montrouge, l'UFOLEP 92 et l'ODAAS ont organisé le 13 septembre au stade Maurice Arnoux un relais marathon au profit de la Fondation des apprentis d'Auteuil. 105 coureurs volontaires, valides et non valides, se sont succédés sur la piste pour établir le temps final de 2h 49mn 50s. Le record du monde n'a pas été battu mais la fête fut réussie. Les 195 premiers mètres ont été réalisés par Jean-Loup Metton, Maire de Montrouge et Jean-Yves Verzelle, Conseiller municipal délégué aux Sports. Le premier relais a été assuré par Philippe Candeloro. Quinze sportifs olympiques et paralympiques dont Thierry Fabre, Aladji Ba, Trésor Makunda étaient également présents.}

Forum de l'emploi et des métiers

{ Près de 2 500 visiteurs se sont rendus au Forum de l'emploi, des métiers et de l'apprentissage, organisé par la Communauté de communes de Châtillon-Montrouge le 29 septembre au Beffroi. Plus de 60 entreprises ayant une assise locale étaient à l'écoute des demandeurs d'emploi. Ont connu un franc succès la douzaine de conférences, tables rondes et ateliers collectifs proposés notamment sur les secteurs qui recrutent, la création d'entreprise, l'apprentissage. Coordonnés par Pôle Emploi, les jobs dating proposaient 22 postes à pourvoir auprès de cinq entreprises.}

{ Danse sur la façade du Beffroi, cirque, accrodanse, entre jonglages et acrobaties artistiques, numéros de voltige chorégraphique au-dessus de la place Cresp, spectacle de feu nocturne, ont représenté les principales attractions de l'édition 2015 des Soleillades le 19 septembre dernier. Une chasse au trésor dans toute la ville était de nouveau organisée cette année. Félicitations à Vincent Hamelin qui a remporté le premier prix : un dîner dans un lieu insolite de Montrouge ainsi qu'une séance de relaxation, le tout pour deux. De nombreuses animations familiales étaient également au programme : maquillage des enfants, sculpteurs de ballons, manège éco-citoyen, fanfares, etc. }

Des Soleillades spectaculaires

Ça swingue à la Fête du Commerce

{ Un tissu de commerçants dynamiques ! Afin de célébrer la rentrée, l'association Montrouge Commerces invitait pour la 5e année consécutive le grand public à sa Fête du Commerce. Le 25 septembre, sur la place Cresp, traiteurs, restaurants, cavistes, centre de remise en forme, instituts de beauté, magasins de musique, produits et animations pour enfants, conciergeries, services à la personne, etc., proposaient sur leurs stands, dégustation et présentation de leurs activités ou produits. Une fête pas simplement concentrée sur l'alimentaire. Certains professionnels, arrivés récemment sur notre commune, se faisaient connaître. L'ambiance et la convivialité étaient assurées par des musiciens de jazz. Une vingtaine de sacs-cabas garnis et éco-responsables étaient même à gagner. Les visiteurs pouvaient garder un souvenir de leur passage et repartir avec leur photo prise au Selfie Box. Il y a (presque) tout parmi les commerçants de Montrouge, profitez-en ! }

Les Journées européennes du Patrimoine 2015

{ Les 19 et 20 septembre derniers ont eu lieu les Journées européennes du Patrimoine. À Montrouge, le programme était riche : visite libre de l'Hôtel de Ville, visite guidée du cimetière (nouveauté) et visite guidée du Beffroi (ses salles, son histoire et son style Art déco). Certains en ont profité pour gravir les 193 marches qui mènent au carillon et découvrir un superbe panorama sur Paris et Montrouge. }

{ L'Orchestre d'harmonie de Montrouge était fidèle au rendez-vous des Journées du Patrimoine en jouant sur la place de l'Aquapol le 20 septembre. }

{ Le 19 septembre, le public a été conquis par le concert de l'ensemble Philéas, formation créée en 2008 par l'altiste montrougien Vincent Dormieu. Au programme, un quintette à cordes de Franz Schubert ainsi qu'un quatuor de Maurice Ravel. }

Les animations culturelles de la Médiathèque

{ Les animations culturelles ont repris de plus belle à la Médiathèque pour cette saison 2015-2016 : les concerts-découverte, Les Chauds Celtes Du le 10 octobre puis les jazzy de Gentle Sound Project Songs from Liverpool le 7 novembre (photo). La Médiathèque a aussi accueilli des conférences musicales comme celle consacrée à Bob Dylan le 26 septembre et la rencontre avec le violoncelliste Ivry Gitlis le 17 octobre, sans oublier les ateliers proposés au jeune public (Bébélire, Il était une histoire, Il était un conte, Adolire) et aux adultes (Café parents, romans, philo, atelier d'écriture, etc.) }

{ Surréaliste ! La troupe Mummenschanz, reconnue internationalement depuis quatre décennies, a ouvert la programmation culturelle 2015-2016 au Beffroi le 4 octobre dernier. Entre mime, transformation et jeux de formes bariolées, un spectacle idéal qui a déclenché des fous rires et de vives émotions.}

Mummenschanz : inclassable et unique !

L'esprit d'Isabeau de R

{ La prestation scénique de l'humoriste Isabeau de R le 15 octobre a été très suivie par les spectateurs du Beffroi. L'ex-business woman de la finance a déjà réalisé son rêve : conquérir un public par son style et son analyse des thèmes de société, et ce depuis une douzaine d'années.}

{ Vingt ans après ses débuts, Jean-Louis Murat ne s'est jamais départi de cet esprit indépendant et de ce style qui lui est propre entre chanson française bien ancrée dans le terroir de son Auvergne natale et inspirations rock aériennes. Le public le suit pourtant en dehors du jeu médiatique comme ce fut le cas dans la grande salle Mœbius du Beffroi de Montrouge le 10 octobre pour la présentation de son dernier opus, Babel. *La première partie était assurée par Matt Low.}*

Murat : hors des sentiers battus

Touchés par *Les Coquelicots des tranchées*

{ Molière 2015 catégorie Théâtre public. Cette fresque portant sur la «Grande Guerre» a ému les spectateurs le 8 novembre dernier, à quelques jours de l'anniversaire de l'Armistice de 1918.}

{à savoir}

Retrouvez tous les rendez-vous dans votre Montrouge(scope) et sur *92120.fr*

Et aussi...
Vous avez peut-être assisté aux conférences sur le monde contemporain au Beffroi, au concert de l'Orchestre de chambre Nouvelle Europe, aux représentations de la Compagnie Blin, etc.

NAISSANCES - Bienvenue à

- Daniel, Arthur SIENIAWSKI - 25/04/2015
- Samuel, Keablegnon, Djinn, Jessy DJILIONI - 30/04/2015
- Aurel, Bernard, Roberto SIMON - 02/05/2015
- Sacha, Valo MUNTER PINEAU - 20/05/2015
- Lenny LAMBERT - 21/05/2015
- Antonin, Jean, Patrice DUCOUDRAY - 26/05/2015
- Prisha, Nayana MARC - 27/05/2015
- Arié-Leib, Mordehaï ZAKINE - 27/05/2015
- Perla, Anne-Sophie, Monica RENAUD - 02/06/2015
- Victoria, Catherine, Françoise VINCENT-DELAGE - 03/06/2015
- Nélia FERRAG - 04/06/2015
- Elise, Catherine, Désirée ABRUZZINI - 07/06/2015
- Philippine, Emma, Rose BISSON - 07/06/2015
- Léna, Valentina DIAZ - 07/06/2015
- Nilah, Rose FEURPRIER - 07/06/2015
- Yann, Patrick, André, François LEVATOIS - 07/06/2015
- Adrien, Loris, Valentin PLATERO - 07/06/2015
- Julien, Benjamin FRIEDMANN - 08/06/2015
- Maxime, Nathan FRIEDMANN - 08/06/2015
- Naël, Macéo LE GREVELLEC - 08/06/2015
- Jules, Pierre, Jean PALUEL-MARMONT - 10/06/2015
- Maëlys, Virginie, Nelly PIARDET DOFFÉMONT - 12/06/2015
- Camille, Lisa, Yvonne POIRRIER - 13/06/2015
- Antonin PORCARO - 13/06/2015
- William, René, Albert STORNI - 14/06/2015
- Camille GOMIS - 15/06/2015
- Diego, Jean-Pierre, Jaime PAILLER SOLANA - 16/06/2015
- Thomas, Jean-Louis, Jean-Marie VOITURIEZ - 16/06/2015
- Kloé, Mathilde, Lana PIZZO - 26/06/2015
- Pierre, Bertrand, François DELÉPINE - 28/06/2015
- Taïs, Bruno, Alain CLEMENT - 29/06/2015
- Lylian, Thomas, Paul VANOVERBERGHE - 29/06/2015
- Rayane, Anthony - VASCONEZ TORRES - 30/06/2015
- Andrea MILOSEVIC - 03/07/2015
- Oscar, Philippe, Théophile BAYLE BRESSAC - 05/07/2015
- Ulysse BRETÉCHÉ LOŸE - 05/07/2015
- Margot, Anna-Gaëlle, Epiphanie DIODORO - 05/07/2015
- Inès MARGARIDO - 05/07/2015
- Myriam MEDJANI - 05/07/2015
- Haroun BELLIL - 07/07/2015
- Raphaëlle, Marie, Anne, Andrée SABBAGH - 07/07/2015
- Lenny, Stan POLYBE - 08/07/2015
- Lola, Marguerite, Pierrette DENIEL - 11/07/2015
- Noé KTOURZA - 11/07/2015
- Léo BIETTE - 12/07/2015
- Alexandre, Mihran GÜZELBODUR - 12/07/2015
- Jeanne, Liliane, Florence MOUDAÏ - 12/07/2015
- Théotime, Gabriel, André LAUBEUF - 13/07/2015
- URIGU Aluen, Aimée AHUMADA - 14/07/2015
- Nathan, Bruno, Raymond ARMANNI - 14/07/2015
- Clotilde, Anne, Catherine LABBÉ - 14/07/2015
- Livio SOUCHU -15/07/2015
- Lily-Rose, Hélène, Gabrielle, Jacqueline IMBERT - 16/07/2015
- Éléonore, Marie BRANAA -18/07/2015
- Amaury Michel Frédéric CORBEAU POURE - 22/07/2015
- Louis, Didier, Frédéric LAVENANT - 23/07/2015
- Johana TORDJMAN - 24/07/2015
- Agathe, Mathilde, Nicole VIARD de GALBERT - 24/07/2015
- Oscar, Maati, Alix, Marcel CHOPINEAU - 28/07/2015
- Camille Elisabeth Odile PAULET - 28/07/2015
- Balthazar, Yann, Luc COULON - 29/07/2015
- Paul, Jean GIULIERI - 29/07/2015
- Kays, Mohand, Haïmad EL FISSAOUI - 30/07/2015
- Jules, Michel, Jean, Bruno HENRI - 31/07/2015
- Olivia, Romane POUSSIN - 05/08/2015
- Augustin, Philippe, Albert, Joseph GESLIN - 06/08/2015
- Alice Pascale Brigitte THIERRY - 06/08/2015
- Lola GIANGRANDE - 09/08/2015
- Emérentienne, Claire, Frédérique MISTRAL - 09/08/2015
- Raphaël Antoine GALOPIN - 10/08/2015
- Jules, Maxime MAZELLY - 11/08/2015
- Florian, Jacky, Daniel MARTIN - 12/08/2015
- Marcel Léon CLAME - 13/08/2015
- Inés LANDIN SISSOKO - 14/08/2015
- Réjane, Louise, Sophie PIERRE - 17/08/2015
- Mélodie VETU - 17/08/2015
- Lenny, Thibault, Mehdi RABEUX - 18/08/2015
- Matisse, Jean-Luc, Natale VALLOGNES - 18/08/2015
- Apolline, Juliette, Romane LAMBERT - 21/08/2015
- MIALA Théo, Vincent, Israël - 21/08/2015
- ALKIRE MOINARD Olivia, Christy - 24/08/2015
- LAOT Lia - 24/08/2015
- Mylane Mohamed Kilian Yannis Rosario SCACCIANOCE - 24/08/2015
- Constance Véronique Dominique TOLLET - 31/08/2015
- Naelle, Sofia LY - 01/09/2015
- Sacha, Isaac MAREGA - 01/09/2015
- Noah, Daniel, Jean BEBEL - 02/09/2015
- Baptiste, Lionel, Rémy COLLOMBAT - 15/09/2015
- Maksen, Ilyas BOUSSABA - 20/09/2015

TCHATTEZ AVEC MONSIEUR LE MAIRE

Posez vos questions en direct et en vidéo à Jean-Loup Metton, Maire de Montrouge, **le lundi 30 novembre de 19h à 20h** sur *www.92120.fr*

> Et retrouvez le tchat en différé dès le lendemain sur *www.92120.fr*.

MARIAGES - Tous nos vœux de bonheur à

- François-Xavier TOLLET et Aurélie TOUCHAIS
- Joël MATHIVET et Maéva MOUKOURY MOULEMA
- Didier CONVERT et Sylvie JANICOT
- Olivier BELL et Eléanore NYOSSI NOUNKE
- Jinchao YUAN et Rui FU
- Vincent RACINE et Christel CARON
- Laïdi MAT et Charazad NASRI
- Pierre-Yves ABECASSIS et Arièle SETBON
- Cristhian MEDRANO PALACIOS et Nelly TOALOMBO TISALEMA
- Aissa HANOUN et Amina EL GALLAF
- Guilaume LECLERC et Krystel MORIÈRES
- Menahem ABITBOUL et Chaya MIMOUN
- Sylvain COLLET et Sophie MICHELLAND
- Philippe ROLLET et Dorine PESCH
- Edi PERISIC et Svetlana SHIROKOVA
- Adnane LEKHEL et Anaïs SIMON
- Nicolas ROUSSEAU et Lucie MOIRIGNOT
- Moez SHIRI et Khaoula LOBBARDI
- Xavier GUERIN et Chrystèle MALLET
- Sidi-Ahmed ZEGHOUD et Hamida ANIOUR
- Ilyass MASSOUDY et Meg MOKBI
- Grégory DAMOUR et Marie LEBREUX
- Pascal TREHET et SEBA Charmelle
- Jérémie CROIDIEU et Candice RUFFENACH
- Omar GALARRAGA CASTILLO et Valentina HERNANDEZ HERNANDEZ
- Abdelkarim HAMDOUNE et Fatima BALGHITI
- Teddy ALCIDE dit CLAUZEL et Graziella MOSCHINI
- Pierre Fernand TCHOUALAK HAPI et Sariette KAMI
- SAIB Marouane et Siham AMEZIANE
- Aurélien THÉRAUD et Tatiana TSFASMAN
- Jacques PECQUERIAUX et Sandra De SOUZA FERREIRA
- Sébastien LUQUET et Lara PILLOT
- Anthony MEUNIER et Olga TSELISHCHEVA
- Marco BINOTTO et Muriella PIDERI
- Antoine BURBAN et Lucie De GAYE
- Bernard BRAY-VIGUIER et Catherine NGUYEN
- Tristan LE CARRER et Laure-Marine CAMUS
- Frédéric BORTOLOTTI et Marie - Mathilde BURDEAU
- Alexis BLAZIANU et Anne-Laure RAPHY
- Nicolas-André GIARD et Naïma TELLI
- Damien CARMENT et Iris MUNOZ ROMERO
- Mohamed-Walid BENABDERRAHME et Carole LAPEYRE
- Arnaud BROCHARD et Anh-Hoa Marguerite BARDIN
- Arnaud DUCHAMP et Fatim-Zahra LIMOURI
- Emmanuel MICHAUX et Karima JU
- Mohammed-Amin ZEROUALI et Laëtitia MAURIN
- Samuel ZERBIB et Naoko ASADA
- Osman SALEM et Yaning LIU
- Sidi Mohamed DJIRE et Emira BEN HASSINE

ERRATUM DANS LE N°114

Nous félicitons également

- Henri FONTENAIST et Laetitia HEURTAUT

DÉCÈS - Toutes nos condoléances aux familles et aux proches de

- Monique BÉNARD, épouse de Serge SAGNA
- Françoise DEBAUCHEZ, veuve de Pierre RENAUD
- Jean SAVOUREUX, époux d'Anne CORBERY
- France COINDET, épouse de Marc BAŸ
- Claude ANGLEVIEL, époux d'Huguette RAMAUGÉ
- Aline FAUSSAT, veuve de François MORO
- Jacqueline HÉMART, veuve de Claude GUIBERT
- Jean - Louis BARATON, époux d'Arlette FLARY
- Christiane VILLIERS de BUCKINGHAM
- Corine LE BOULAIRE, épouse de Thierry BODIN
- Roger PLANQUES
- Geneviève MORICE
- Roger CARRÉ, veuf de Jacqueline HAMELIN
- Christiane LHERM, épouse de Jean FRANCHET
- Michel PIDOUX, veuf de Paulette PRADEL
- Philippe DARTHY
- Raymond ALBA, époux de Edith NOBLE
- Mauricette STUM, époux de Mauricette GENTRIC
- Pierre RACINE, époux de Brigitte DIEUDONNÉ
- Marie HOAREAU, épouse de Nevrez CANKIROGLU
- Simonne CÉDÉ, veuve d'André CHABROUTY
- Thi Toan TRAN, épouse de Truang TRAN
- Geneviève TEITGEN, veuve de Jacques GOUX
- Nicole CHOMIAK
- André LORIDAN, veuf de Raymonde LE BOURHIS

Conformément aux dispositions légales, les naissances, mariages et décès sont publiés dans cette rubrique avec l'accord des familles. Sont annoncés dans ce numéro les accords transmis au service Etat Civil ***avant le 7 octobre.***

Service des Affaires Civiles
4, rue Edmond Chapeaud
01.46.12.73.30

LOISIRS

Découvrez Montrouge en jouant !

Trouvez les 7 erreurs

Observez attentivement ces deux photos et entourez les différences qui se sont glissées entre elles. Bonne chance !

Associez les rues à leurs arbres

- Avenue Pierre Brossolette
- Place Jules Ferry
- Rue du Poitou
- Rue Lafontaine
- Rue Louis Lejeune
- Rue Louis Rolland

1

2

3

4

5

6

Associer les rues à leurs candélabres

- Rue Camille Pelletan
- Rue Racine
- Avenue de la Paix
- Avenue Jean Jaurès
- Rue François Ory
- Rue Victor Basch

1

2

3

4

5

6

RÉPONSES MONTROUGE MAGAZINE N°114

Jeu des différences

Dans le rayon de livres Jeunesse de la Médiathèque, 7 différences se sont glissées :

1. Le livre en haut à gauche a changé de couleur, passant du bleu ou mauve.
2. Le titre du 2e livre a été raccourci (Les ombres grandissent...).
3. Sur la couverture du 3e livre, le portrait d'un personnage a été ajouté.
4. Le titre du livre à droite n'est plus le Grillon mais le Grill !
5. La pastille sur la tranche du plus gros livre (blanc) sur l'étagère du bas n'est plus rouge mais jaune.
6. Un livre intitulé Marchand d'armes issu de l'espace adultes a été posé sur l'étagère du bas.
7. Les trous de fixation des étagères sur le côté droit ont disparu.

Mots fléchés

Les spectacles à montrouge

				B		G				
		S	C	A	P	I	N			
			E	L	U		O			
	M	A	R	N	E		M	U	R	A	T
	U		A	D	A	M	O		H		H
A	M	O	U	R		E	U	R	O	P	E
	M	U	S	I	Q	U	E		N	I	A
D	E	R		L	E	T	T	R	E		T
	N	L		L		E	T	E		O	R
	S	A	L	O	N		E	A	U		E
S	C	I	E	N	C	E			N	N	
	H		V		M	O	E	B	I	U	S
T	A	B	A	C				U		S	L
	N	U		G	U	I	T	R	Y		A
	Z		S	E	V	I	L	L	E		M

Le mot mystère

Le sport à Montrouge

Le mot mystère est **TENNIS.**

LES SOLUTIONS

Les solutions des jeux de ce numéro seront publiées dans le prochain numéro de* Montrouge Magazine. *Vous pouvez aussi les retrouver dès à présent sur

> www .92120.fr

MONTROUGE EN TENAILLE

Le cimetière juif à Montrouge

Par Patrick Vauzelle - Société historique et archéologique du Grand Montrouge

Cerfberr (suite)

Nous poursuivons notre article concernant le cimetière juif à Montrouge et l'évocation d'un certain Cerfberr.

Ainsi le sieur Cerfberr put-il acquérir en toute légalité et en son nom ce bout de terrain, enclave vanvéenne, plus tard rattachée à Montrouge (en 1799). Au vu du nombre restreint des Ashkénazes recensés dans Paris (note), il est peu vraisemblable qu'il se soit créé une communauté dont les membres fussent domiciliés à Vanves ou à Montrouge en cette année 1785. Se copiant sur le sujet, les historiens de Montrouge prennent pour argent comptant l'idée d'un achat au hasard d'une propriété quelconque de la banlieue. Qu'en est-il vraiment ?

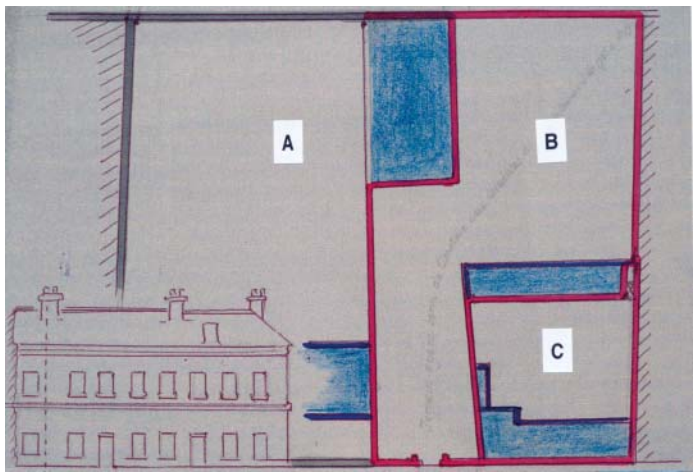

{Plan d'une partie de maison (en élévation) et du terrain achetés par Cerf-Berr en avril 1785 pour servir de cimetière (A+B). La partie gauche (A), jugée inutile est échangée le 13 pluviôse VI (février 1798) pour la partie (C) à droite, elle-même revendue le 8 novembre 1809. La construction en façade sur la Grande Rue servait de logement à un concierge.}

Il est vrai qu'on peut imaginer que le marché aux fourrages et aux chevaux - d'une énorme importance à l'époque des transports hippomobiles – a pu être le témoin des passages et contacts professionnels de l'équipe de Cerfberr. Nous sommes aux abords de Saint-Marcel et de Saint-Hippolyte (l'église servait aux paroissiens de Montrouge – surtout du Petit-Montrouge – lorsque l'état de Saint-Jacques en rendait l'usage dangereux) et près du cimetière Sainte-Catherine (ouvert le 2 octobre 1783) dont nous serons amenés à parler. Y sera inhumé notamment l'architecte Guillaumot, pressenti à cette époque pour l'aménagement de l'ossuaire des «catacombes» dans «nos» carrières.

Les conditions d'hygiène publique étaient à l'ordre du jour. Contrairement à l'ancien usage qui consistait à grouper les tombeaux autour des églises, donc au centre des agglomérations, la création, voire le déménagement des cimetières, se mettait à correspondre à des critères tels que décrits par les encyclopédistes : un terrain sec, ouvert aux vents du nord et de l'est, aux murs bas, et situé hors des lieux d'habitation. Or, la propriété consistait «à prendre à droite du milieu de la cheminée double qui est sur un gros mur qui forme le milieu du dudit bâtiment, le jardin et clos attenant à ladite maison et séparés du jardin restant aux vendeurs par un mur mitoyen qui prend par-derrière de la maison parallèlement vendue». On voit avec grande précision que la propriété ne donnait pas directement «sur la route de Châtillon» mais se trouvait au moins derrière l'autre moitié de la maison vendue. Est-ce par hasard ? À la Villette où les Séfarades avaient implanté leur cimetière, celui-ci se trouvait à l'arrière d'une auberge : le cabaret de l'Étoile (de David ?) appartenant à une famille Camot. Le cimetière ashkénaze de Montrouge voisinera discrètement à l'arrière des auberges sur l'actuelle avenue Pierre Brossolette et celle du débitant de vins Bourdon. Les lieux de sépulture des non-catholiques étaient alors en marge de la légalité et dépendaient du secret plus ou moins gardé d'une arrière-cour, ne pouvant s'afficher en pleine nature. Les enterrements rituels devaient s'effectuer la nuit tombée et sans cortège, celui de «notre» Cerfberr fut une extraordinaire exception.

Ce qui s'était réalisé au nord de Paris ne pouvait-il pas l'être au sud ?

Note : En 1791, il y aurait eu 700 Juifs dans la capitale dont 84 % d'Ashkénazes.

ENCLOS À SAPINS DE NOËL

12 tonnes, record à battre

Les enclos à sapins seront de retour en janvier 2016. L'année dernière, ce nouveau dispositif avait permis de collecter 12 tonnes de sapins. Ils avaient ensuite été acheminés vers une plateforme de valorisation où ils avaient été transformés en copeaux puis réutilisés par l'industrie énergétique. Une bonne solution pour diminuer la part de sapins incinérés avec les ordures ménagères et donc diminuer le tonnage de déchets ménagers.
On estime à environ 15 %, la part de foyers montrougiens à avoir jeté leur sapin sur le trottoir plutôt que dans les enclos. Si cette année, ces familles jouent le jeu, le record de 12 tonnes collectées pourrait être battu !
Pour pouvoir réutiliser ces sapins dans l'industrie énergétique, ils doivent être naturels, sans décoration ni neige artificielle.

Dépose sapins :

1. Angle Gabriel Péri / Pierre Brossolette
2. Square des Etats-Unis
3. Place Gabrielle De Guerchy
4. Angle Théophile Gautier / Gabriel Péri
5. Angle Danton / Barbès
6. Parvis de l'Aquapol
7. Square Robert Doisneau
8. Square de la République
9. Square Lafontaine
10. Place Messier
11. Angle Hippolyte Mulin / Molière
12. Square Renaudel
13. 102-112, rue Maurice Arnoux
14. Angle Verdier / Camille Pelletan
15. Square Jean Moulin
16. Angle Saisset/Périer

Ville de Montrouge
Service Affaires civiles
4, rue Edmond Champeaud,
92121 Montrouge Cedex.
01.46.12.73.33
Les résultats sur
> www.insee.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

À Montrouge, il se déroule **sur cinq semaines** et concerne **8 % des logements** dispersés sur l'ensemble du territoire.
Si votre habitation est sélectionnée, un agent recenseur muni d'une carte officielle tricolore (avec sa photographie et la signature du Maire) déposera à votre domicile **à partir du jeudi 21 janvier 2016** : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. Vous n'avez donc pas à ouvrir votre porte à une personne qui ne serait pas porteuse de cette carte. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.
Les questionnaires doivent être remis **au plus tard le 27 février 2016**

- À l'agent recenseur lors d'un rendez-vous que vous fixerez avec lui ou, sous enveloppe au gardien de votre immeuble qui transmettra à l'agent recenseur,
- Au Centre administratif au Service Affaires civiles (adresse ci-dessous) ou dans la boîte aux lettres située à l'entrée du Centre administratif,
- Complété **sur Internet** (nouveauté depuis 2015 – info à venir sur *92120.fr*)

Votre réponse est importante. Depuis 1951, c'est même une obligation. Sachez que **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.**

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales ont lieu **les dimanches 6 et 13 décembre 2015.** Les électeurs de Montrouge sont appelés à voter pour élire leurs Conseillers régionaux pour 6 ans au scrutin de liste à deux tours. Chaque liste de candidats comporte des sections départementales, ce qui permet à chaque département d'être représenté au sein de l'Assemblée régionale. À Montrouge, les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 20h.

Plus d'informations
> www.92120.fr

La Ville de Montrouge à votre service

Hôtel de Ville
Du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h
et de 13h 30 à 17h 30
43, avenue de la République.
92 121 Montrouge Cedex.
01.46.12.76.76

Centre Administratif
4, rue Edmond Champeaud.
92 121 Montrouge Cedex.
(derrière l'Hôtel de Ville)
01.46.12.76.76

> ACCUEIL / GUICHET UNIQUE
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h 30 et le jeudi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 19h 30.
Les guichets ferment 15 minutes avant la fermeture des portes du Centre administratif.

> SERVICES MUNICIPAUX
Du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h 30 sauf la Direction de l'aménagement urbain fermé le mardi aprés-midi

Toute l'info sur

92120.fr
Accessible sur mobile

Aimez Ville de Montrouge
Accessible sans compte Facebook

Suivez @Montrouge92

Les élus à votre service

Pour obtenir un entretien avec le Maire ou l'un de ses adjoints, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Maire. ***01.46.12.74.80. cabinet.maire@ville-montrouge.fr***

Jean-Loup Metton
Maire de Montrouge.
Président de la Communauté de communes Châtillon-Montrouge

Claude Favra
1er Maire-adjoint déléguée à la Petite Enfance

Thierry Virol
Maire-adjoint délégué au Logement

Dominique Gastaud
Maire-adjoint déléguée à l'Enseignement, à la Jeunesse et aux Sports

Antoine Bouchez
Maire-adjoint délégué aux Affaires sociales et aux Personnes handicapées

Gabrielle Fleury
Maire-adjoint déléguée à la Culture et à l'Événementiel

Joël Girault
Maire-adjoint délégué aux Bâtiments communaux et à l'Administration générale

Carole Hirigoyen
Maire-adjoint déléguée à l'Environnement, l'Agenda 21 et aux Espaces verts

Nicole Gibert
Maire-adjoint déléguée au Personnel

Patrice Carré
Maire-adjoint délégué au Développement économique, aux Commerces, à l'Artisanat et aux Associations (hors associations d'Anciens combattants et patriotiques)

Pascal Hureau
Maire-adjoint délégué à la Voirie, aux Réseaux et aux Technologies de l'information

Marie Colavita
Maire-adjoint déléguée à la Santé

Jean Laurent
Maire-adjoint délégué à la Réglementation et aux associations d'Anciens combattants et patriotiques

Infos pratiques

Services municipaux

Aquapol
91, avenue Henri Ginoux.
01.46.12.76.89.

Déchèterie Intercommunale de Montrouge
Rue Paul Bert.
01.46.17.01.60.
du lundi au vendredi de 14h à 18h 30, le samedi de 9h à 18h 30 et le dimanche de 9h à 12h 30.

Espace Michel Colucci
88, rue Racine.
01.46.55.77.77.

Espace Jeunes Michel Saint-Martin / PIJ
82, rue Jean Jaurès.
01.46.12.72.37.

Le Beffroi
2, place Émile Cresp.

Médiathèque
32, rue Gabriel Péri.
01.46.12.75.95.

Pôle Santé et Solidarité Claude Manonviller
5, rue Amaury Duval.

- **Centre d'Action Sociale (CAS) :** *du lundi au vendredi de 8h 30 à 11h 45 et de 13h 30 à 17h 15 Fermé le jeudi après-midi. 01.46.12.74.15.*
- **Centre Municipal de Santé (CMS) :** *du lundi au vendredi de 8h à 18h. 01.46.12.74.09.*
- **Centre Médico-psychologique (CMP) :** *lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 20h, mercredi, de 9h à 17h. 01.46.57.27.29.*
- **Espace départemental d'actions sociales (EDAS anciennement CVS) :** *du lundi au vendredi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30. 01.42.53.00.61.*

Permanences du CAS
5, rue Amaury Duval.
01.46.12.74.15.

- **Adavip92 :** *le 2e et 4e jeudi du mois de 13h 30 à 16h.*
- **Écrivain public :** *tous les mercredis de 14h à 16h 20.*
- **PACT des Hauts-de-Seine :** *tous les jeudis de 10h à 11h 45.*
- **Conciliateur de justice :** *2ème et 4ème mardi du mois sur RDV au 01.46.12.74.51.*
- **Droit du travail :** *tous les mercredis à partir de 8h 30 sur RDV.*

Permanences Avocats
Centre administratif
4, rue Edmond Champeaud
Samedi de 10h à 12h (sauf vacances scolaires). A partir du 27 août : le jeudi de 17h 30 à 19h 30 (sauf vacances scolaires). Gratuit sur RDV. 01.46.12.76.76.

Propreté
La Ville de Montrouge effectue le ramassage des...

- **Encombrants :** *tous les lundis.*
- **Déchets ménagers :** *tous les lundis, mercredis et vendredis.*
- **Des emballages ménagers (plastique, métal, carton) et journaux-magazines :** *tous les mardis.*
- **Du verre :** *tous les jeudis.*

{à savoir}

Pour signaler tout problème de propreté (dépôt sauvage, corbeille à papier qui déborde), appelez Montrouge Propreté. 01.46.12.74.89.

Numéros d'urgence

Carte bancaire - Vol/Perte
0892.705.705.

Chèques - Vol/Perte
0892.683.208.

Commissariat de Police
4, rue Guillot.
01.46.56.34.00.

Croix-Rouge Secouristes
06.65.33.62.16.

EDF
0810.333.292.

GDF
0810.433.292.

Police Municipale
11 rue Delerue.
01.46.12.72.59.

Police Secours
17.

Pompiers
53, rue de la Vanne.
18.

SAMU et Médecins de garde
15.

SAMU Social
115.

Secouristes Protection Civile
06.61.19.81.91.

Urgences dentaires.
01.47.78.78.34.

Contacts utiles

Allo Service Public
39 39.

Allocations familiales des Hauts-de-Seine
0810.259.210.

Centre d'Information et d'Orientation
24, rue Arthur Auger.
01.46.57.24.75.

Centre des Impôts
18, rue Victor Hugo.
01.55.58.24.00.

Croix-Rouge Transports
01.46.54.56.76.

Drogues Info Service
0800.231.313.

La Poste
3631.

Mission locale (16-25 ans)
131 rue Maurice Arnoux.
01.42.53.50.42.
Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 18h, vendredi de 9h à 12h 30.

Montrouge Habitat
12, rue Radiguey.
01.55.58.17.00.
Accueil du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h 30.

Pôle Emploi
223, avenue Pierre Brossolette.
3949 (0,11 € TTC/min).
Accueil du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Préfecture
167, avenue Joliot-Curie - 92000 Nanterre.
0.821.80.30.92.
(0,12 €TTC/min).

Sous-Préfecture
99, avenue du Général de Gaulle - 92160 Antony.
01.56.45.38.00.

Sécurité sociale
3646.

Sida Info Service
0800.840.800.

Tabac Info Service
39 89.

VOS PHARMACIES DE GARDE

■ Dimanche 22 novembre 2015
Pharmacie Prévost
104, avenue Henri Ginoux
01.46.57.89.29

■ Dimanche 29 novembre 2015
Pharmacie de la Poste
117, avenue Aristide Briand
01.42.53.00.53

■ Dimanche 6 décembre 2015
Pharmacie du Parc
128, avenue de la République
01.42.53.01.08

■ Dimanche 13 décembre 2015
Pharmacie du Rond-Point
62, avenue de la République
01.42.53.01.53

■ Dimanche 20 décembre 2015
Pharmacie Tuffier
20, rue Molière
01.46.56.60.59

■ Vendredi 25 décembre 2015
Pharmacie Centrale
9, avenue de la Marne
01.46.55.82.89

■ Dimanche 27 décembre 2015
Pharmacie du Marché
72, avenue Henri Ginoux
01.42.53.02.41

■ Vendredi 1er janvier 2016
Pharmacie Bernault Lechartier
46, avenue de la République
01.42.53.00.46

■ Dimanche 3 janvier 2016
Pharmacie du Fort
31, rue Carvès
01.46.56.91.71

■ Dimanche 10 janvier 2016
Pharmacie de Paris
52, avenue Henri Ginoux
01.42.53.01.26

■ Dimanche 17 janvier 2016
Pharmacie Do
111, avenue Verdier
01.42.53.21.93

■ Dimanche 24 janvier 2016
Pharmacie Dupain
6, place Jean Jaurès
01.47.35.29.93

■ Dimanche 31 janvier 2016
Pharmacie Ghellis
176, avenue Marx Dormoy
01.46.55.68.96

Source : ARS

Tribunes de l'opposition

Les textes ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

LA GAUCHE À MONTROUGE

Joaquim TIMOTEO, PS

Carmelina de PABLO, EELV

Dominique ARMANO-PELLAN, PS

Paul-André MOULY, PRG

Anne BELHEUR, Indépendante

Parti socialiste
Joaquim Timoteo, Dominique Armano-Pellan
108, av. Henri Ginoux – 92120 Montrouge
Tél. 01.42.53.88.10 - contact@psmontrouge.net

Europe Ecologie Les Verts
Carmelina de Pablo : eelv.montrouge@free.fr

Parti radical de gauche
Paul André Mouly : prgmontrouge@yahoo.fr
Président de groupe

NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME, UNE CHANCE À SAISIR !

Notre ville va se doter d'un nouveau plan d'urbanisme (PLU) en remplacement de celui annulé en 2013 par le Tribunal Administratif. Le PLU est le principal document de planification de l'urbanisme, primordial pour tous car il dessine les grands axes de développement futur de la ville en fixant le niveau de production de logements et la nature des équipements publics.

Notre groupe est intervenu à plusieurs reprises lors du lancement de la nouvelle procédure pour demander une large concertation des habitants avec pour objectif de faire entendre la voix de la ville et de ses résidents, à l'aube de la future Métropole du Grand Paris : des réunions de quartier durant la phase de diagnostic, des balades urbaines, des réunions de secteur sur les projets de développement et sur le règlement du PLU, une grande consultation citoyenne.

La ville a organisé uniquement des ateliers thématiques (avec un petit groupe de volontaires) dont les conclusions sont affichées sur son site. Le résultat est sans appel : notre ville souffre d'une trop forte densification, l'offre de logements y est peu diversifiée, les équipements publics sont saturés et difficilement accessibles, le manque d'espaces verts est criant…

Lors du débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), nous avons constaté que nos questionnements restent d'actualité :

- sur le commerce : certains quartiers font l'objet d'une politique active quand d'autres sont délaissés. Des commerces de proximité disparaissent. Rien ne justifie ce traitement inégalitaire des territoires.

La politique de rachat des bas d'immeubles et de préemption pratiquée par la ville serait-elle à bout de souffle ?

- sur les circulations douces : circuler en vélo parmi les voitures s'avère dangereux mais le nombre de pistes cyclables est si petit que les montrougiens préfèrent éviter ce mode de déplacement. A quand un maillage de la ville pour les vélos, la mise en place d'un pédibus, et plus largement, une réflexion collective pour l'élaboration d'un plan de déplacements urbains (PDU) à Montrouge ?

- sur le logement : la volonté de maintenir un habitat diversifié de qualité inscrite dans les anciens documents du PLU a totalement disparu du document actuel. Cela voudrait-il dire que ce n'est plus une ligne directrice aujourd'hui ?

Ce nouveau PLU est une chance à saisir par les Montrougiens, pourvu qu'ils soient impliqués dans la recherche des réponses à toutes ces questions.

D'AUTRES CHOIX QUE L'AUSTÉRITÉ !

Le budget 2016 va conduire à de nouvelles réductions sur les dotations aux collectivités territoriales à hauteur de 3,5 milliards d'euros au détriment du service rendu à la population. A l'inverse, les grosses entreprises recevront 16 milliards d'euros supplémentaires sans contrepartie de leur part, pour favoriser l'emploi.

D'autres choix sont possibles pour sortir de la crise, combattre le chômage notamment par une juste répartition des richesses, une Europe, des métropoles qui doivent se construire dans la démocratie, la coopération et la solidarité !

Claude DROUET, PCF

Parti Communiste Français
Claude Drouet - Conseiller municipal
14, rue Camille Pelletan - 92120 Montrouge

BORIS GILLET

Boris GILLET

Vivre à Montrouge
Union Citoyenne, sans étiquette.
Boris Gillet - Conseiller municipal
06 20 22 18 16
citoyens@vivreamontrouge.fr
Facebook.com/vivreamontrouge

Comme de nombreux Montrougiens entendus lors des réunions de quartier, Vivre à Montrouge s'interroge sur les conséquences de la prochaine mise en double sens de circulation de l'avenue de la République. Quid de la fluidité du trafic ? Quid de la pollution sonore et atmosphérique ? Quid de la sécurité ? Quelle nature et quelle durée de travaux? Encore une fois, le choix du Prince l'emporte sur la concertation. On nous dit que « L'inspiration vient d'Issy ! » Alors… Et vous ? Que feriez-vous à Montrouge ? Exprimez-vous, donnez votre opinion sur www.vivreamontrouge.fr

Droit de réponse

Le PLU est un sujet très technique et donc d'appréhension difficile. Il faut donc excuser le Parti socialiste de n'avoir pas bien saisi toutes les subtilités du sujet. Cette tribune va donc nous permettre de lui apporter quelques éclaircissements.
Le Plan Local d'Urbanisme fixe les règles de constructibilité : ce que l'on peut construire, où l'on peut construire et comment. Contrairement à ce qu'écrit le Parti socialiste, vous ne trouverez pas de règle « fixant le niveau de production de logements » ni, par ailleurs, « la nature des équipements publics » car à part une servitude de localisation, les besoins sont satisfaits par préemption pour lesquels il ne vaut mieux pas dévoiler ses intentions en amont.
S'agissant de la concertation, le Parti socialiste semble atteint d'amnésie. En effet, outre les ateliers thématiques évoqués, deux réunions de concertation ont été réalisées en présence de représentants de l'opposition. D'autre part, tous les Montrougiens connaissent les réunions de quartiers ou les balades urbaines que nous pratiquons depuis plusieurs années.
Les grands axes de ce PLU ne marquent pas de nouveautés par rapport à celui de 2007. Il s'agit toujours de garder à notre Ville sa personnalité à travers le principe de mixité : mixité habitat/emploi, mixité de l'habitat vertical et horizontal, mixité des types de logements entre habitat social et accession.
Comme vous le savez, Montrouge est reconnue partout pour ses initiatives en matière de commerce et ceci dans tous les quartiers. Mais la volonté municipale ne suffit pas. Il faut de bons commerçants et des populations qui acceptent de changer leurs habitudes pour privilégier le commerce de détail quand il s'installe dans leur quartier. Que chacun balaie devant sa porte.
Montrouge possède des rues étroites, il n'est donc pas toujours facile de faire cohabiter piétons, voitures, vélos, et même patinettes. Chaque fois que nous rénovons des rues, en concertation avec les riverains, nous étudions l'implantation de pistes cyclables. C'est pourquoi le linéaire progresse régulièrement.
Sur le logement, il n'y a pas de différence avec le document précédent.
Nous sommes évidemment à la disposition du Parti socialiste pour lui apporter toutes les explications qu'il souhaite.

Le Maire
Directeur de la publication

L'avenue de la République est en double sens au nord et au sud. Aujourd'hui, seul le tronçon central est en sens unique. Rappelons-nous qu'autrefois elle était entièrement en double sens.
Cependant, il est normal qu'avant toute innovation, certains manifestent des craintes. Nous avons eu les mêmes réactions pour le tronçon nord, et cela s'est très bien passé. Nous l'avions fait à titre expérimental à l'époque et aujourd'hui le département nous demande de le conserver. De même dans le tronçon central, cette mise en double sens demande peu de travaux (déplacement de certains feux).
Car la circulation du matin, qui est une circulation de transit de véhicules en majorité extérieurs à Montrouge, nous apporte des encombrements et de la pollution, et bien peu de choses en matière de commerce, alors que la circulation du soir, au retour du travail, permettrait à nos commerçants de récupérer un chiffre d'affaires intéressant et participerait ainsi à préserver le commerce de détail à Montrouge. C'est d'ailleurs pourquoi l'assemblée générale de l'association des commerçants a voté à l'unanimité pour cette proposition. Faisons l'expérience !

Le Maire
Directeur de la publication